

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

DÉMANTÈLEMENT D'UN GROUPE CRIMINEL DE SIX INDIVIDUS DU MOUVEMENT TERRORISTE "MAK" DONT QUATRE MAROCAINS

Un groupe criminel composé de six (6) individus du mouvement terroriste "MAK", dont quatre (4) éléments de nationalité marocaine résidant en Algérie illégalement, qui activaient dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période des législatives, dans l'objectif de perturber le bon déroulement de ces élections, a été démantelé par les services centraux de la sécurité de l'Armée, indique, lundi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 29 Muhharam 1448 - 14 Juillet 2026 - N° 1344 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

ALERTE HUMANITAIRE FACE AU RETOUR D'EL NINO

L'ONU DÉBLOQUE DES FONDS D'URGENCE POUR ANTICIPER LES RAVAGES CLIMATIQUES



Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a fait savoir lundi qu'il envisageait de mobiliser jusqu'à cent millions de dollars issus d'une caisse réservée aux crises aiguës, afin de consolider les dispositifs préventifs contre le redoutable épisode El Niño qui se profile.

P.7

ENTREPRENEURIAT DES EXPERTS SOULIGNENT L'IMPORTANCE D'ASSOCIER LE PRIVÉ AU FINANCEMENT DES START-UP

Des experts économiques ont mis en avant, lundi, l'importance des conclusions de la réunion du Conseil des ministres, présidée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le développement de l'écosystème des start-up, insistant sur la nécessité d'associer le secteur privé au financement de ces entreprises.

P.2

A PROPOS DES « INFOS » SUR LA PASTÈQUE « IMPROPRE À LA CONSOMMATION »

ANALYSES DE LABORATOIRES À L'APPUI, LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DÉMENT CATÉGORIQUEMENT



P.3

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a démenti, lundi dans un communiqué, les informations relayées récemment sur les réseaux sociaux, à propos de la pastèque comme étant un produit impropre à la consommation, et a souligné que les résultats des analyses de laboratoire effectuées infirment catégoriquement ces allégations.

ONU

UNE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE AU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux de la session annuelle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable ont débuté, lundi au siège de l'ONU à New York, avec la participation d'une délégation algérienne conduite par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, indique un communiqué du ministère.

P.16

CÉRÉMONIE DE DISTINCTION DES MAJORS DE PROMOTION À L'USTHB

L'UNIVERSITÉ HOUARI BOUMEDIENE CÉLÈBRE L'EXCELLENCE ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE

Lors de la clôture de l'année universitaire 2025-2026, l'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene a organisé dimanche dernier une cérémonie durant laquelle les étudiants brillants et majors de promotion dans diverses facultés ont été distingués.

Par Malika Azeb

Le professeur Djamel Eddine Akreche a affirmé à cette occasion que la cérémonie académique a été organisée « afin de partager la joie de la remise des diplômes avec les étudiants à l'occasion de la clôture de l'année universitaire 2025-2026, et d'honorer l'élite des majors de promotion qui se sont distingués par leur savoir et leur assiduité ».

Il a également ajouté que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de l'attention particulière que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde à l'université en tant que « pilier fondamental de l'édification de l'Algérie nouvelle, et en exécution de la vision stratégique visant à promouvoir le système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ».

« L'université de Bab Ezzouar a réussi à obtenir des résultats remarquables qui reflètent sa position scientifique et son leadership national dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique, de l'innovation et de la coopération internationale », a souligné M. Akreche, relevant que cette année 5 338 étudiants ont obtenu leurs diplômes de licence et 4 418 celui de master, en plus de la sortie de la première promotion de la formation universitaire à distance en informatique, une initiative traduisant les efforts dé-



ployés par l'USTHB pour accompagner la transformation numérique et élargir l'accès à un enseignement supérieur de qualité.

S'agissant de la recherche scientifique, l'université a enregistré cette année « la soutenance de plus de 230 thèses de doctorat dans diverses spécialités et l'ouverture de 19 écoles doctorales, en partenariat avec certaines universités algériennes de référence », a-t-il indiqué.

D'autre part, M. Akreche a fait savoir que l'USTHB avait conclu, au cours de cette année, « plus

de 50 conventions de coopération avec des universités, des organismes nationaux et internationaux ainsi que des entreprises économiques, outre l'incubation de 335 projets innovants, l'évaluation de 229 projets innovants, la création de 6 start-up, et l'obtention de 35 labels projet innovant et 5 labels start-up ».

« L'USTHB a déposé, durant l'année en cours, 27 brevets d'invention, et a obtenu 6 marques déposées et un modèle enregistré, illustrant la progression et la diversification de la production innovante, en sus du renforcement

de la protection des résultats de la recherche scientifique au service du développement socio-économique », a souligné M. Akreche. Il a également mis en avant le rayonnement de l'université sur le plan international, à travers son entrée dans le classement QS World University Rankings by Subject 2026 dans trois disciplines, à savoir le génie pétrolier (101e - 150e rang mondial), le génie électrique et électronique (401e – 450e) ainsi que l'informatique et les systèmes d'information (551e - 700e).

M.A

LA PASTÈQUE ALGÉRIENNE DÉCLARÉE SÛRE PAR LES AUTORITÉS

LE MINISTÈRE DU COMMERCE RASSURE LES CONSOMMATEURS APRÈS DES RUMEURS D'INTOXICATION

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a publié, samedi, un communiqué selon lequel la pastèque commercialisée ces jours-ci ne présente aucun risque sur la santé des citoyens, et ce suite aux analyses effectuées sur des échantillons qui ont démontré sa salubrité.

En effet, le communiqué intervient suite aux rumeurs publiées sur les réseaux sociaux faisant état de plusieurs cas d'intoxication, notamment à Batna.

Intervenant dans l'émission « L'invité du jour » émise par la chaîne III de la radio nationale, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, M. Mohamed Mezghache, a souligné que « juste après avoir pris connaissance des informations mettant en cause la qualité de la pastèque commercialisée, le ministère a organisé une réunion de coordination avec les ministères de la Santé, de l'Agriculture et les services de sécurité afin de mettre en place une démarche pour mettre un terme à ces rumeurs ».

M. Mezghache a assuré que des « analyses ont été effectuées sur plusieurs échantillons à travers de nombreuses régions du nord où des prélèvements ont été

pris dans les marchés de gros des fruits et des légumes (MAGRO), et que les analyses ont été effectuées au niveau des laboratoires du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), relevant du ministère ».

« Les analyses physico-chimiques ont démontré que les échantillons analysés ne contiennent presque pas de nitrate qui est à l'origine de la soi-disant intoxication, ni de gène pathogène, donc le fruit ne présente aucun danger sur la santé des citoyens », a expliqué M. Mezghache.

Il a ajouté que les laboratoires, dotés de techniques et de matériels très précis conformément aux normes et réglementations en vigueur, ont pris le temps nécessaire pour effectuer ces analyses qui ont démenti catégoriquement les rumeurs diffusées à travers les réseaux sociaux, assurant que le fruit est même de qualité supérieure.

Concernant le contrôle des produits alimentaires périssables, notamment durant la saison estivale où les températures sont très élevées, M. Mezghache a lancé un appel aux citoyens de faire preuve de plus d'attention pour éviter toutes répercussions sur leur santé.

Il a également indiqué que le

ministère du Commerce a déployé plus de 9 000 brigades de contrôle à travers le pays, en sus de 185 inspections territoriales qui assurent d'une manière périodique l'inspection des marchés et des différents commerces, notamment ceux activant dans la restauration.

M. Mohamed Mezghache a indiqué que ses services ont enregistré des dépassements comme chaque année à la même période, et l'infraction la plus répandue reste celle liée à l'hygiène. Dans ce sens, il a exhorté le consommateur à être le premier responsable de sa santé en dénonçant toute infraction constatée à travers le numéro vert 10-20.

À la question sur le renforcement du dispositif de contrôle et de lutte contre la fraude, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce a affirmé qu'actuellement le secteur dispose de 42 laboratoires opérationnels, et le projet de doter chaque wilaya d'un centre d'analyse physico-chimique et microbiologique bien équipé, d'ici 2027, est en cours, ainsi que des labo-mobiles au niveau des frontières qui seront chargés du contrôle des produits importés.

Pour ce qui est des endroits où il est enregistré le plus de cas

d'intoxication alimentaire, ce responsable a fait savoir que 35 à 40 % des cas sont liés aux commerces qui ne respectent pas les chaînes de froid ou d'hygiène, tandis que les 60 % restants sont généralement enregistrés lors des rassemblements familiaux tels que les fêtes ou autres, ainsi qu'au niveau des restaurants scolaires ou universitaires et des catering.

Par rapport à la rumeur faisant état d'intoxication de 135 personnes à Batna, l'intervenant a affirmé que les intoxications liées à la consommation de pastèques existent ; toutefois, le problème réside dans la manipulation et la conservation du produit, pas dans sa qualité.

M. Mezghache a encore une fois réitéré son assurance quant à la salubrité de ce fruit très consommé durant cette période de l'année, en appelant les consommateurs à ne pas se laisser entraîner par des informations non vérifiées.

Pour éviter la répétition de ce genre de situation qui porte atteinte au produit national, le ministère a affirmé se réserver le droit d'engager des poursuites judiciaires nécessaires contre les manipulateurs, conformément à la loi en vigueur.

M.A

A PROPOS DES « INFOS » SUR LA PASTÈQUE « IMPROPRE À LA CONSOMMATION »

ANALYSES DE LABORATOIRES À L'APPUI, LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DÉMENT CATÉGORIQUEMENT

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a démenti, lundi dans un communiqué, les informations relayées récemment sur les réseaux sociaux, à propos de la pastèque comme étant un produit impropre à la consommation, et a souligné que les résultats des analyses de laboratoire effectuées infirment catégoriquement ces allégations.

"Suite aux informations diffusées sur les réseaux sociaux concernant la prétendue impropriété à la consommation de la pastèque, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports informe les citoyennes et les citoyens que les résultats des analyses de laboratoire réalisées infirment de manière catégorique ces allégations, qui ne sont rien d'autre que de fausses informations visant à porter atteinte à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire du pays, à un moment où les différents secteurs économiques connaissent une dynamique positive, notamment avec l'essor des produits agricoles nationaux sur les marchés extérieurs", a précisé la même source.

Au regard de ce qui précède, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ainsi que le ministère de l'Agricul-



ture, du Développement rural et de la Pêche appellent les citoyens à ne pas se laisser induire en erreur par ces rumeurs infondées, rappelant que la santé publique demeure au cœur des préoccupations des pou-

voirs publics, qui veillent quotidiennement à la protection et à la sécurité du consommateur, ajoute le communiqué.

Le ministère souligne également que "les déclarations de certaines

personnes ou associations activant dans le domaine de la protection du consommateur, à l'instar de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), constituent un dépassement des missions qui leur sont dévolues, et elles sont, de ce fait, tenues de se conformer aux principes et règles régissant leur domaine de compétence et de soumettre leurs préoccupations aux autorités habilitées, sans intervenir sur des questions ne relevant pas de leurs prérogatives".

Le ministère rappelle "se réserver le droit de prendre les mesures prévues par la législation et la réglementation en vigueur à l'encontre de tout contrevenant, y compris le recours au gel des activités de l'association, conformément aux dispositions de l'article 40 de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations", conclut le communiqué.

RA

LOI RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

AU CENTRE D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE À ALGER

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, lundi à l'Ecole supérieure de Police "Ali-Tounsi" à Alger, une journée d'étude intitulée: "Dispositions de la loi relative à la protection des personnes physiques en matière de traitement des données à caractère personnel et leur impact sur le travail sécuritaire", dont l'ouverture des travaux a été présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, du président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), M. Samir Bourhil, ainsi que du Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, et du représentant du Directeur général de l'Agence de la Sécurité des Systèmes d'Information (ASSI) du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette rencontre a constitué un espace d'échange d'expériences et de vues entre les différents secteurs et organismes concernés, à travers des assises scientifiques et des interventions spécialisées portant sur les aspects juridiques, réglementaires et pratiques de la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, afin de formuler des recommanda-

tions pratiques visant à élaborer un guide d'orientation unifié encadrant les procédures dans les volets administratif, sécuritaire et judiciaire.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Badaoui a indiqué que l'organisation de cette journée d'étude constitue "une étape charnière traduisant l'engagement effectif et résolu de la DGSN dans le processus de mise en conformité avec les dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel". Il a souligné la volonté de la DGSN de "créer la fonction de délégué à la protection des données à caractère personnel, un mécanisme central et une garantie juridique majeure chargé de contrôler la régularité du traitement de ces données et à leur conformité aux exigences législatives en vigueur". Dans le cadre de cette démarche, poursuit M. Badaoui, il a été procédé à la création du service central de la gouvernance des systèmes d'information et de la protection des données, en tant que "instrument garant de la conformité institutionnelle et superviseur direct de l'adaptation des actions policières et administratives aux normes juridiques modernes, de manière à assurer la sécurité juridique et à consacrer la souveraineté numérique de l'Etat".

"Le véritable défi auquel sont confrontés aujourd'hui les services de la DGSN et les enquê-

teurs sur le terrain consiste à concilier entre les impératifs de la lutte contre la criminalité et la sécurisation des biens et de la confidentialité des enquêtes, d'une part, et entre la préservation des droits des individus et la protection de leurs données personnelles, d'autre part", partant du principe que "la performance sécuritaire professionnelle ne saurait être pleinement accomplie que si elle est juridiquement protégée", considère-t-il.

La DGSN "agit dans un cadre de coordination de haut niveau consacrant la complémentarité entre les institutions de l'Etat, où elle œuvre, en coopération avec l'ANPDP et l'ASSI, à prémunir l'espace numérique sécuritaire contre les menaces et les cyberattaques transfrontalières", ajoute M. Badaoui.

Dans ce cadre, un exposé a été présenté sur les efforts que déploie la DGSN en matière de conformité aux dispositions de la loi susmentionnée, s'articulant autour de plusieurs points, principalement "le recours à un noyau regroupant une élite de cadres hautement qualifiés, soumis à un programme de formation continue visant à adapter les savoir-faire nationaux aux meilleures pratiques mondiales en matière de gestion de la confidentialité des données et de sécurité de l'information".

zRA

ACADÉMIE ALGÉRIENNE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES

TENUE HIER D'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a tenu, lundi à Alger, son Assemblée générale ordinaire, consacrée à la présentation du bilan de ses activités au titre du premier semestre 2026, ainsi qu'à l'examen de plusieurs dossiers relatifs au développement de la recherche scientifique et de l'innovation. Cette réunion a été l'occasion d'examiner le rapport élaboré par l'AAST sur l'état de la formation, de l'enseignement, de la recherche scientifique et de l'innovation au niveau national, ainsi que de débattre de projets scientifiques et des prochaines échéances académiques, visant à renforcer la contribution de cette institution à l'accompagnement des politiques publiques liées aux sciences et aux technologies. A ce propos, le président de l'AAST, Mohamed Hicham Kara, a indiqué que l'ordre du jour de l'AG porterait sur le bilan des activités réalisées par l'AAST durant le premier semestre 2026, ainsi que sur l'examen du programme d'activités du second semestre. Il a souligné que l'institution qu'il préside "poursuit la consolidation de son rôle dans l'accompagnement du sys-

tème national de la recherche et de l'innovation, à travers l'élargissement de sa coopération avec les différentes instances nationales, qu'elles soient de recherche ou de prospective", tout en renforçant sa présence sur la scène internationale. Dans le cadre de son programme pour le second semestre, l'AAST comptera organiser "la Conférence nationale sur la biodiversité" et qui sera, selon M. Kara "la pierre angulaire du projet de Musée national d'histoire naturelle". Elle organisera également, à la fin du mois d'octobre prochain, une rencontre qui regroupe les compétences africaines, à même de "renforcer la coopération scientifique entre les chercheurs africains et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et de recherche". Dans le sillage de l'encouragement de l'excellence scientifique, le président de l'AAST a annoncé l'ouverture des candidatures à quatre prix thématiques dans différents domaines, notamment l'environnement, l'Intelligence artificielle et la sécurité alimentaire.

RA

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

ZERROUKI PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE SORTIE DE LA PROMOTION 2026 D'INGÉNIEURS D'ETAT

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, lundi à l'Ecole nationale supérieure des technologies de l'information et de la communication et de la poste (ENSTICP), la cérémonie de sortie de la promotion 2026 d'ingénieurs d'Etat en systèmes de télécommunications et réseaux, indique un communiqué du ministère.

Dans son allocution à cette occasion, M. Zerrouki a "félicité les diplômés pour leur réussite et leur excellence académique", saluant "le rôle de l'Ecole nationale supérieure des

TIC et de la poste dans la formation de générations d'ingénieurs et d'experts qualifiés, aptes à répondre aux besoins du marché national et à renforcer les capacités techniques et technologiques de l'Algérie".

Le ministre a également félicité les membres de la communauté universitaire pour "les résultats obtenus", leur souhaitant "plein succès dans leur parcours professionnel au service du développement national grâce à leurs compétences et expertises", conclut le communiqué.

RA

HYDROCARBURES

ABDELKADER CHERFAOUI INSTALLÉ À LA TÊTE DE L'ALNAFT

Mohamed Arkab, ministre d'Etat chargé des Hydrocarbures, a officiellement procédé hier lundi à l'installation d'Abdelkader Cherfaoui à la tête de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), en remplacement de Samir Bakhti, qui occupait jusque-là ce poste.

Par Youcef Hamidi

Prenant la parole lors de cet événement, M. Arkab a affirmé que cette nomination s'inscrit dans "l'élan permanent observé au niveau du secteur des hydrocarbures, traduisant la vision stratégique du chef de l'Etat, M. Abdelmadjid Tebboune, qui vise à consolider la sécurité énergétique, encourager l'investissement, mettre en valeur nos richesses naturelles et affermir la position de l'Algérie comme partenaire de confiance et acteur majeur sur les marchés énergétiques, tant régionaux qu'internationaux".

Mettant en avant le rôle "essentiel" que joue Alnaft dans l'architecture institutionnelle du secteur, le responsable a souligné que les bou-



versements rapides que traverse le secteur mondial des hydrocarbures rendent "indispensable la poursuite de la modernisation des outils de gestion, l'amélioration du climat des affaires ainsi que le renforcement de l'attractivité de l'Algérie afin de capter des investissements de qualité, au bénéfice de l'économie nationale et d'une valorisation optimale de nos richesses naturelles".

Cette cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de plusieurs cadres supérieurs du ministère des Hydrocarbures, du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, ainsi que de cadres de l'Agence.

Y.H

ARKAB ET LE PDG D'ICA-FINANCE DISCUTENT DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Selon un communiqué du ministère, M. Mohamed Arkab, ministre d'Etat chargé des Hydrocarbures, s'est entretenu, lundi à Alger, avec M. Matthew Harwood, PDG de la société norvégienne ICA-Finance, afin d'étudier les pistes de renforcement de la coopération, notamment dans le domaine de la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

La même source précise que cette entrevue, tenue en présence de responsables du ministère, a permis aux deux parties d'aborder les voies de développement du partenariat entre le groupe Sonatrach et ICA-Finance, en particulier concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de méthane, la décarbonation, ainsi que les technologies de captage et de stockage du carbone (CCS). Il a également été question de tirer profit du savoir-faire norvégien pour concevoir des solutions technologiques à faible empreinte carbone, en soutien à la démarche algérienne de transition énergétique et de développement durable.

A l'occasion de cet entretien, M. Arkab a mis l'accent sur l'importance de renforcer le partenariat entre l'Algérie et le Royaume de Norvège dans le domaine des hydrocarbures, en particulier par le biais d'alliances entre entreprises économiques, réitérant son appui au développement des liens entre Sonatrach et ICA-Finance.

Le ministre a par ailleurs souligné que l'Algérie et la Norvège partagent une même approche, basée sur le soutien aux initiatives internationales de réduction des émissions de méthane, tout en insistant sur la nécessité que les textes législatifs et les dispositifs réglementaires internationaux s'appuient sur des bases scientifiques et objectives, en tenant compte des particularités propres aux pays producteurs, afin d'atteindre les objectifs environnementaux fixés, sans porter atteinte à la sécurité énergétique ni à la stabilité des marchés et des approvisionnements.

A ce titre, le ministre d'Etat a exposé la stratégie nationale destinée à réduire l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures, laquelle

prévoit le renforcement des programmes de réduction des émissions de méthane, la baisse du torchage du gaz sous la barre des 1% à l'horizon 2030, la mise en œuvre de projets de captage et de stockage du carbone, l'intensification des campagnes de reboisement, dont le projet de Sonatrach consacré à la plantation de 420 millions d'arbustes, ainsi que la promotion des solutions technologiques et de l'économie circulaire.

De son côté, le PDG de la société norvégienne a fait part de la volonté de son entreprise de développer sa collaboration avec l'Algérie. Il a salué le potentiel du secteur algérien des hydrocarbures et les initiatives menées par l'Algérie et Sonatrach pour réduire les émissions de carbone, confirmant la disposition de son entreprise à accompagner ces démarches, via des solutions de financement, des technologies novatrices et un échange renforcé d'expertises.

Y.H

ENTREPRENEURIAT

DES EXPERTS SOULIGNENT L'IMPORTANCE D'ASSOCIER LE SECTEUR PRIVÉ AU FINANCEMENT DES START-UP

Des experts économiques ont mis en avant, lundi, l'importance des conclusions de la réunion du Conseil des ministres, présidée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le développement de l'écosystème des start-up, insistant sur la nécessité d'associer le secteur privé au financement de ces entreprises, tout en continuant à soutenir la dynamique positive et les succès enregistrés par l'écosystème entrepreneurial dans le pays.

Dans une déclaration à l'APS, l'expert économique Ishak Kherchi a mis l'accent sur l'impératif d'associer le secteur privé au financement des start-up, compte tenu de l'importance de ces dernières dans le tissu économique national, à même de passer à une économie basée sur l'innovation et la connaissance, source de richesse et d'emplois, dans le cadre d'un système incitatif.

Après avoir salué les progrès que connaît l'écosystème des start-up, lesquels ont permis à ces entreprises de réaliser des résultats positifs, l'expert a indiqué que les expériences internationales ont prouvé que le secteur privé demeure le moteur principal de ces entreprises.

Dans le même sillage, M. Kherchi a plaidé pour une coordination entre les différents acteurs du domaine, notamment les représentants des entreprises et les organisations patronales, à l'instar du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), appelant à la création d'un fonds d'investissement privé dédié aux start-up pour les financer sous forme de participation au sein de ces entreprises, à travers l'octroi d'exonéra-

tions fiscales et d'incitations dans les prochaines lois de finances.

De son côté, l'expert en innovation et en entrepreneuriat, Karim Brouri, a relevé que l'écosystème des start-up en Algérie a connu, au cours des six (6) dernières années, un "saut qualitatif", à travers la création d'un ministère dédié au secteur, la promulgation de lois régissant le domaine, ainsi que la mise en place d'un fonds de financement des start-up.

M. Brouri, qui est également membre du Comité national de labellisation de "Startup", "Projet innovant" et "Incubateur d'entreprises" au ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, a indiqué que l'ouverture du financement de ces entreprises au secteur privé est de nature à accélérer leur croissance et à favoriser leur insertion dans de nouveaux domaines, à l'instar de l'intelligence artificielle (IA) et de l'énergie, tout en facilitant leur accès aux marchés internationaux et l'attraction d'investissements étrangers.

Après avoir mis en avant l'importance d'investir dans ce domaine et de nouer des partenariats gagnant-gagnant avec des startups africaines, suite au lancement du Fonds africain de soutien aux startups, le même expert a souligné que l'Algérie dispose aujourd'hui de tous les atouts nécessaires pour devenir un "pôle régional des startups".

De son côté, l'expert en startups et incubateurs d'entreprises, Azzedine Chibani, a relevé la grande importance accordée par le président de la République aux startups afin de les intégrer

dans la chaîne de valeur entrepreneuriale, et ce, à travers l'apport de solutions et de valeurs ajoutées aux entreprises économiques publiques et privées.

Il a, en outre, souligné que les startups algériennes ont démontré lors de plusieurs manifestations et rencontres internationales, leurs capacités de relever le défi et de contribuer à la dynamique économique hors hydrocarbures que connaît le pays, estimant que l'implication du secteur privé contribuera à soutenir leur croissance et à garantir leur durabilité.

Le président de la République avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, de poursuivre l'appui à la dynamique positive et aux succès réalisés dans ce domaine, en œuvrant, à l'avenir, à associer le secteur privé au financement des projets des start-up, particulièrement dans les domaines les plus sollicités.

Concernant l'exposé sur le développement de l'écosystème des startups, le président de la République a également souligné que le modèle algérien de création et de développement des start-up, "suscite aujourd'hui un intérêt africain et international, en ce qu'il génère une dynamique économique et préserve la souveraineté effective de notre jeunesse et de ses entreprises".

Il a, par la même occasion, salué "toutes les initiatives conduites par l'Algérie dans le domaine des startups, qui ont permis à l'expérience algérienne de s'imposer comme un modèle pionnier et crédible suscitant un intérêt croissant de la part des pays africains".

RE

CONSTANTINE
150 IMMEUBLES À RÉNOVER

Les autorités locales ont annoncé hier lundi le lancement d'un chantier monumental visant la rénovation de plus de cent cinquante bâtiments disséminés dans divers périmètres de la circonscription constantinoise.

Par Ali Boudefel

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large destinée à rehausser la qualité résidentielle des habitants tout en sauvegardant l'héritage architectural de la ville. D'après la cellule de communication de la wilaya, la tranche inaugurale de ce programme a prioritairement ciblé soixante-deux immeubles localisés à l'entrée de la zone administrative d'Ali Mendjeli, plus précisément au carrefour des quatre chemins.



Les interventions prévues englobent le ravalement des parements extérieurs, la reprise complète des couches de peinture ainsi que le traitement des fissures et altérations provoquées par les intempéries et l'usure naturelle, dans le but de redonner aux édi-

fices une apparence soignée et harmonieuse. En complément, des travaux similaires ont été entrepris dans la cité des 1600 logements, située sur le territoire de la commune d'El Khroub. Celle-ci a fait l'objet de rénovations conséquentes touchant les devantures, les volées d'escaliers et les couvertures, sans oublier une série d'opérations d'entretien visant à optimiser le confort domestique et à assurer la durabilité des structures. Selon les responsables locaux, cette vaste campagne s'intègre dans une stratégie globale de lutte contre le déperissement du paysage urbain. Elle ambitionne de requalifier les ensembles immobiliers, d'accroître l'attrait des secteurs concernés et de procurer aux résidents un environnement quotidien plus sain et plus plaisant. A.B

ORAN
UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ENTREPRENEURS

Un accord de collaboration a été paraphé hier à Oran entre la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), l'Agence wilayale d'appui à l'entrepreneuriat et celle dédiée au microcrédit, en présence d'un délégué du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), selon les informations fournies par la DJS. Lors de cette rencontre, une instance locale mixte a été constituée pour veiller à l'exécution de cet accord, avec pour mission de consolider l'aide aux jeunes initiateurs de projets et de diffuser une culture innovante et entreprenante, a fait savoir la même source. Cet engagement s'inscrit dans l'application de l'entente cadre liant le ministère de la Jeunesse à celui de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en concer-

tation avec le CSJ. Il répond aussi aux directives du ministre Mustapha Hidaoui, qui prône une unification des moyens des divers acteurs impliqués dans l'encadrement des jeunes créateurs, est-il mentionné. La signature a eu lieu au siège oranais de la DJS, présidée par son directeur Adel Tedjar, aux côtés des responsables des deux agences précitées, d'un émissaire du CSJ et de plusieurs cadres du secteur. Une commission mixte locale, rassemblant des délégués des institutions signataires, a été mise en place dès lors. Elle aura pour rôle de surveiller l'application des clauses de l'accord et d'harmoniser les interventions des partenaires, afin de garantir un soutien efficace aux jeunes aspirant à réaliser leurs desseins et de leur ouvrir l'accès aux divers instruments d'aide et de financement. Les intervenants

ont relevé que cette convention vise à conjuguer les compétences du secteur jeunesse et des structures d'accompagnement, en offrant un coaching et une orientation sur mesure aux détenteurs d'idées. Elle contribuera aussi à vulgariser les dispositifs existants pour encourager l'émergence d'entreprises viables, créatrices de richesses et d'emplois. La même source a ajouté que la commission locale mixte assurera une synergie continue entre les parties et procédera à des évaluations périodiques de l'état d'avancement des engagements pris, conformément aux politiques nationales promouvant une économie basée sur le savoir et le renforcement du développement territorial. A.B

SIDI BEL-ABBES
LA SÛRETÉ DE WILAYA ORGANISE DES JOURNÉES PORTES OUVERTES

La Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbes a élaboré un programme spécial à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Police algérienne, visant à mettre en valeur le rôle essentiel joué par les services de police dans la protection des personnes et des biens, ainsi que les moyens modernes utilisés dans la lutte contre les différentes formes de criminalité, a indiqué, lundi, la cellule de communication de ce corps de sécurité. Selon la même source, une exposition et des journées portes ouvertes sont organisées afin de permettre aux visiteurs, notamment les jeunes, de découvrir le niveau de développement atteint par la Police algérienne. Cette initiative vise également à renforcer les liens de confiance entre les policiers et les citoyens, tout en mettant en lu-

mière l'engagement de l'institution policière dans la stratégie nationale de modernisation, notamment à travers la numérisation de ses services et la mise à la disposition des citoyens de diverses applications et plateformes électroniques destinées à faciliter l'accès aux prestations administratives. Ces journées portes ouvertes comprennent également une présentation des différents équipements et moyens techniques utilisés dans les missions de police, une exposition d'un échantillon des uniformes officiels des différents grades de la Police nationale, ainsi qu'un parc routier pédagogique destiné aux enfants, dans le but de promouvoir la culture de la sécurité routière auprès des jeunes. R.R

TINDOUF
CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR RATIONALISER LA CONSOMMATION DE L'ÉLECTRICITÉ

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz à Tindouf a lancé, lundi, une vaste campagne de sensibilisation visant à encourager les citoyens à rationaliser leur consommation d'énergie électrique et à préserver la stabilité de l'approvisionnement en électricité, dans un contexte marqué par la hausse des températures estivales et l'augmentation de la demande en énergie. Le chargé de la communication de la Direction de distribution, Mehdi Hamadina, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette campagne a pour objectif de promouvoir une culture de consommation rationnelle de l'électricité à travers l'adoption de gestes simples au quotidien. Il s'agit notamment de n'utiliser les appareils électriques qu'en cas de besoin, d'éteindre les lampes et les équipements inutilisés et de privilégier la lumière naturelle pendant la journée.

Il a souligné que l'utilisation raisonnée des climatiseurs constitue l'un des principaux leviers pour maîtriser la consommation d'énergie. A ce titre, il a invité les citoyens à ne les faire fonctionner qu'en cas de nécessité, à régler leur température entre 25 et 26 C et à veiller à maintenir les portes et les fenêtres fermées afin de conserver la fraîcheur et de limiter la consommation d'électricité. Le responsable a également exhorté les citoyens à acquérir des appareils électroménagers à haute efficacité énergétique et à remplacer les équipements anciens par des modèles plus récents et moins énergivores. Une telle démarche contribue à réduire la consommation d'électricité et à préserver la stabilité du réseau électrique, notamment durant les périodes de forte demande. R.R

AÏN TEMOUCHENT
9 NOUVELLES SPÉCIALITÉS RENFORCENT L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ BELHADJ BOUCHAÏB

L'offre de formation de l'Université Belhadj Bouchaïb d'Aïn Temouchent a été renforcée par neuf (9) nouvelles spécialités au titre de l'année universitaire 2026-2027, a annoncé, lundi, le recteur de l'université, le professeur Abdelkader Ziadi. Le recteur a précisé que ces nouvelles spécialités comprennent huit (8) formations pédagogiques en cycle de master, à savoir Droit des affaires, Droit pénal et sciences criminelles, Intelligence artificielle, Réseaux et systèmes distribués, Analyse mathématique et ses applications, Histoire de la Révolution algérienne, Chimie pharmaceutique et Écosystèmes aquatiques. Il a également indiqué que l'université a ouvert une nouvelle spécialité en ingénierie des systèmes électriques industriels, qui s'inscrit parmi les nouvelles offres de formation prévues pour la rentrée universitaire 2026-2027. Selon le professeur Ziadi, ces nouvelles spécialités s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation de l'Université Belhadj Bouchaïb aux évolutions scientifiques et technologiques, tout en répondant à la dynamique économique et aux besoins du marché de l'emploi, tant au niveau local que national. Par ailleurs, l'université organise tout au long de cette semaine des journées portes ouvertes à l'intention des nouveaux titulaires du baccalauréat, afin de leur présenter les différentes spécialités proposées ainsi que les conditions d'inscription. R.R

AÉRONAUTIQUE

LE VIEILLISSEMENT DES FLOTTES AÉRIENNES FAIT LE BONHEUR DES MOTORISTES

Derrière la rivalité entre Airbus et Boeing pour dominer le ciel, une poignée de grands motoristes s'est emparée des clés du coffre-fort de l'aéronautique. Portés par la crise des livraisons et le vieillissement des avions, ils captent aujourd'hui près de la moitié des profits du secteur.

Par Rihab Taleb

On pense souvent que les rois du secteur sont ceux qui construisent les avions. Pourtant, une étude du cabinet AlixPartners montre que le pouvoir économique a changé de camp. Il est désormais entre les mains des motoristes.

Alors que les carnets de commandes des avionneurs n'ont jamais été aussi pleins, la rentabilité a choisi son camp. Selon les données publiées par le cabinet de conseil AlixPartners, le partage de la valeur au sein du secteur a subi une distorsion neuve : les motoristes concentrent désormais 47 % des bénéfices globaux de l'industrie, reléguant les constructeurs d'avions à une part marginale de 5 %.

Safran et le britannique Rolls-Royce, ainsi que les américains GE Aerospace et Pratt & Whitney, survolent les débats avec une marge opérationnelle moyenne de 20 %, quand les assembleurs finaux se débattent autour des 2 %. C'est l'ensemble du modèle industriel des avionneurs qui se retrouve sous pression face à la puissance financière de leurs propres fournisseurs.

UN GRAND RETOURNEMENT EN DIX ANS

Cette situation est le résultat d'une trajectoire amorcée avant la crise sanitaire, mais que les récentes secousses économiques ont durement accélérée. En 2018, les constructeurs



d'avions dominaient encore le partage de la valeur en s'adjudant un tiers des bénéfices mondiaux, contre seulement 16 % pour les motoristes.

Airbus affiche une santé commerciale avec plus de 8 000 avions en carnet de commandes, mais sa rentabilité réelle reste bridée. L'avionneur européen doit naviguer à vue au milieu d'une chaîne d'approvisionnement désorganisée par des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, de composants électroniques et de matières premières comme le titane. De son côté, l'américain Boeing traverse une crise industrielle et financière historique, marquée par des audits de sécurité à répétition, des limitations de cadence de production imposées par le régulateur américain et des pertes qui se chiffrent en milliards de dollars.

Pendant que les assembleurs assument l'essentiel des risques industriels et politiques, les motoristes

récoltent les fruits d'un positionnement stratégique beaucoup plus protecteur. Pour comprendre la rentabilité des motoristes, il faut observer leur modèle économique unique, souvent comparé à celui de l'industrie des rasoirs ou des imprimantes. Dans ce schéma, le produit principal est vendu à marge nulle, voire à perte, alors que les gains réels se font sur les consommables et l'entretien.

LES VIEUX AVIONS RAPPORTENT GROS

Un avion de ligne vole en moyenne entre 20 et 30 ans. Durant ce cycle de vie, les moteurs doivent subir plusieurs révisions indispensables pour garantir la sécurité et obtenir les certifications de navigabilité. Les motoristes ont verrouillé ce marché de l'après-vente via des contrats

de service à long terme. Facturés à l'heure de vol, ces contrats garantissent aux fabricants de moteurs des flux de trésorerie extrêmement réguliers, prévisibles et surtout déconnectés des fluctuations du marché des avions neufs.

Face à l'explosion du trafic passager mondial, les compagnies aériennes veulent désespérément moderniser leurs flottes. Mais face aux retards de livraison chroniques d'Airbus et de Boeing, elles se retrouvent contraintes de prolonger l'exploitation de leurs appareils plus anciens.

Ce vieillissement de la flotte mondiale fait directement le bonheur des services de maintenance et de révision. Plus un avion vieillit, plus ses moteurs exigent des pièces de rechange exclusives et des inspections approfondies en atelier. C'est précisément là que réside la force des motoristes, puisque chez ces derniers, les activités de services et de maintenance représentent entre 50 % et 80 % du chiffre d'affaires global. En comparaison, cette part dédiée aux services plafonne péniblement entre 10 % et 12 % chez les constructeurs d'avions, dont l'essentiel des revenus dépend encore de la livraison physique des appareils.

En confisquant près de la moitié de la valeur ajoutée, les motoristes disposent d'une capacité d'autofinancement massive. Ces liquidités s'avèrent indispensables pour préparer la prochaine rupture technologique, notamment celle des moteurs décarbonés prévus pour la prochaine décennie.

Pour Airbus et Boeing, l'enjeu consiste désormais à tenter de rééquilibrer la balance en essayant de capter une part du gâteau de l'après-vente. Cela passe par le développement de leurs propres filières de maintenance et de gestion des données de vol. Mais face à des motoristes qui détiennent la propriété intellectuelle exclusive des pièces critiques et qui gèrent directement la relation technique avec les compagnies aériennes, la reconquête s'annonce longue.

R.T

GRANDS PROJETS EST-AFRICAINS

LE PORT KÉNYAN EN QUÊTE D'UN SECOND SOUFFLE

Par Nawal Bordji

Après des années de rendement décevant, le port de Lamu peine toujours à justifier les sommes colossales qui y ont été investies. Aujourd'hui, le gouvernement kényan espère qu'un appui industriel de taille redonnera enfin de l'attrait à cette infrastructure.

Jadis vanté comme le futur poumon logistique de l'Afrique orientale, cet ensemble portuaire n'est pas parvenu, jusqu'ici, à séduire des trafics commerciaux pérennes. L'implantation prochaine d'une immense raffinerie du groupe Dangote pourrait toutefois lui offrir l'assise manufacturière qui lui manque depuis son ouverture, tout en propulsant le développement du couloir LAPSET (Lamu Port – Soudan du Sud – Éthiopie Transport).

L'installation de cette raffinerie de 700 000 barils quotidiens à Lamu ne se limite pas à une question énergétique. En empruntant ce débouché kényan, le géant nigérian pourrait insuffler une nouvelle vie à un équipement stratégique sur lequel Nairobi a dépensé des milliards de dollars sans récolter, jusqu'à présent, les fruits économiques attendus. Des analystes estiment que ce site pourrait devenir un pivot central pour l'acheminement et la répartition des hydrocarbures.

Inauguré en mai 2021 pour un coût avoisinant les 2,5 milliards USD, le terminal en eaux profondes de Lamu représente la colonne vertébrale du corridor LAPSET. Ce vaste projet d'aménagement entend faire du nord du Kenya une porte d'entrée marchande vers l'Éthiopie, le

Soudan du Sud et, plus tard, d'autres pays de la Corne de l'Afrique.

Des infrastructures neuves, un fret timide Malgré des équipements récents, les débuts du port ont été en demi-teinte. Douze bateaux seulement y ont fait escale durant sa première année d'exploitation, puis le nombre est tombé à quatre en 2022. L'activité est remontée à trente-six navires reçus en 2023, avant de redescendre à vingt en 2024, année où un peu plus de 74 000 tonnes de cargaisons ont été manutentionnées.

Mais 2025 a marqué un tournant. Les tensions en mer Rouge et l'engorgement de certains ports du Golfe ont détourné une partie du trafic vers Lamu, dont le tonnage traité a grimpé à environ 800 000 tonnes. Si cette progression a prouvé la capacité de l'infrastructure à absorber des volumes supplémentaires, elle demeure largement tributaire d'une conjoncture passagère.

La raffinerie, locomotive du couloir Dans cette optique, le projet piloté par Dangote prend tout son intérêt. Une raffinerie de 700 000 bpj nécessiterait d'énormes arrivages de brut, des réservoirs, des quais spécialisés et des expéditions régulières de produits transformés. Autant d'opérations de nature à nourrir durablement le mouvement portuaire.

Par-delà le quai, cet investissement pourrait aussi relancer les travaux du couloir LAPSET, dont plusieurs tronçons restent inachevés. Sont notamment prévues des routes, des voies ferrées, des oléoducs, des zones franches industrielles (ZES) et des agglomérations destinées à intensifier les liens avec l'Éthiopie et le Soudan du Sud.

Les ambitions de Nairobi restent élevées. Les trois premiers postes à quai actuellement actifs offrent une capacité annuelle de 1,2 million d'EVP. D'ici 2030, l'Autorité portuaire kényane envisage d'ajouter 21 nouveaux quais dans le cadre de partenariats public-privé, afin de faire de Lamu une alternative aux ports de Mombasa, Djibouti et Port-Soudan.

Un chantier semé d'obstacles

La raffinerie devra néanmoins franchir de nombreuses étapes avant de voir le jour. Aucun schéma financier n'a encore été arrêté, et la provenance du brut reste à définir.

Le président William Ruto a mentionné des approvisionnements en provenance du Kenya, de l'Ouganda, du Soudan du Sud et de la République démocratique du Congo. Toutefois, la production commerciale kényane en est à ses balbutiements, les gisements ougandais ne sont pas encore entrés en phase d'extraction, et les champs actuellement exploités en RDC se trouvent sur la côte atlantique, à des milliers de kilomètres de Lamu.

Ces obstacles n'annihilent pas l'opportunité stratégique du projet, mais ils mesurent l'ampleur des défis à relever pour que la future raffinerie devienne le moteur du développement industriel et logistique que le Kenya espère depuis des années pour le port de Lamu et le corridor LAPSET.

N.B

ALERTE HUMANITAIRE FACE AU RETOUR D'EL NINO

L'ONU DÉBLOQUE DES FONDS D'URGENCE POUR ANTICIPER LES RAVAGES CLIMATIQUES

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a fait savoir lundi qu'il envisageait de mobiliser jusqu'à cent millions de dollars issus d'une caisse réservée aux crises aiguës, afin de consolider les dispositifs préventifs contre le redoutable épisode El Niño qui se profile.

Par Yacine Boudali

Tom Fletcher, sous-secrétaire général de l'OCHA, a déclaré que pour épauler cette stratégie, son équipe mise sur une pla-



nification rigoureuse, un retour d'expérience, des approches novatrices et une synergie avec l'ensemble des acteurs humanitaires, le tout fondé sur des modèles prédictifs plus affinés. Il a rappelé que le cycle antérieur d'El Niño, couvrant 2023 et 2024, avait plongé des dizaines de millions d'individus dans une détresse aiguë, réclamant vivres, suppléments nutritionnels, eau po-

table, installations sanitaires, services médicaux, appui agricole et mesures de sauvegarde. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a certifié que ce courant océanique va s'intensifier rapidement dans les mois à venir pour atteindre un niveau sévère, multipliant les risques de bouleversements climatiques extrêmes et de désastres naturels. Alors que le phénomène de

2023-2024 s'était révélé virulent, les chercheurs estiment que cette nouvelle vague pourrait s'avérer encore plus dévastatrice. M. Fletcher a souligné que cette échéance climatique survient en parallèle de guerres multiples et d'une recrudescence des déplacements forcés, tandis que l'envolée des prix du carburant, des engrais et des aliments aggrave la précarité des ménages les plus démunis. Il a anticipé que des canicules intenses, des sécheresses prolongées et des inondations violentes frapperont à nouveau l'Amérique latine, l'Afrique orientale et australe, l'Asie ainsi que le Pacifique. Au nom des autres bailleurs, il a insisté sur la nécessité d'un appui financier prompt et souple, à la mesure de l'ampleur du péril. Il a enfin lancé un appel en faveur d'une politique climatique plus résolue, condamnant les choix myopes et intéressés qui nous rapprochent dangereusement du seuil critique de réchauffement de 1,5 degré Celsius. Y.B

SYRIE

L'AGRESSION SIONISTE SE POURSUIT DANS LA CAMPAGNE NORD DE QOUNEÏTRA

Les troupes sionistes ont effectué hier lundi une nouvelle pénétration vers le village d'Ofania ainsi que la bourgade de Khan Arnabeh, situées dans la partie septentrionale du district rural de Qouneïtra, d'après ce qu'ont rapporté les chaînes d'information locales. Selon l'agence officielle SANA, un détachement de l'armée d'occupation, fort de trois blindés, a dressé un point de contrôle provisoire le long de la voie reliant Ofania à Khan Arnabeh.

Les soldats y ont fouillé les voyageurs avant de battre en retraite. Le samedi précédent, un autre groupe de six engins militaires israéliens s'était introduit dans la localité de Kodna, au sud de la même région agricole, pour y ériger également un poste de contrôle et soumettre les habitants à des vérifications d'identité. Ces manœuvres itératives en terre syrienne révèlent, aux yeux des analystes, le mépris persistant de l'État hébreu

envers l'accord de séparation signé avec Damas en 1974, tout en soulignant l'impuissance des instances internationales et de leurs organes à contraindre au respect de ce texte. Depuis plusieurs mois, le sud syrien est secoué par une montée des agressions israéliennes, conjuguées à des raids, des fouilles et des installations de barrages militaires dans diverses zones proches de la frontière. Y.B

UKRAINE

ZELENSKY PROPOSE DE PROLONGER LA LOI MARTIALE ET LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a présenté lundi au Parlement des projets de loi proposant une prolongation de 90 jours de la loi martiale et de la mobilisation générale dans le pays, dans le contexte du conflit qui perdure avec la Russie. Ces deux mesures, qui devaient expirer le 2 août, seraient prolongées de 90 jours supplémentaires si elles étaient approuvées par le Parlement. Le député Iaroslav Jeleznyak a indiqué que le vote devrait avoir lieu mardi et mercredi. L'Ukraine a instauré la loi martiale et décrété la mobilisation générale pour la première fois en février 2022, prolongeant ensuite ces deux mesures à plusieurs reprises. Par ailleurs, le ministère russe de la Défense a indiqué que ses forces avaient mené, dans la nuit, des frappes contre des infrastructures militaires ukrai-

niennes, ainsi que contre des sites liés au carburant, à l'énergie et aux transports, et qu'elles avaient intercepté 12 bombes aériennes guidées et 926 drones à voile fixe. De son côté, le Service fédéral de sécurité russe a dit avoir déjoué une attaque de drones ukrainiens de grande envergure visant des aéroports militaires, tandis que les autorités de Moscou ont indiqué que la défense aérienne avait neutralisé des centaines de drones ukrainiens qui s'approchaient de la capitale. L'Ukraine, quant à elle, a déclaré que ses drones avaient frappé, pendant la nuit, plus de dix cibles militaires, logistiques et énergétiques russes en Crimée et sur le territoire russe voisin, notamment des installations de stockage de carburant, des stations radar et des infrastructures portuaires. R.I

INDE

9 MORTS DANS L'EFFONDREMENT D'UNE DÉCHARGE CAUSÉ PAR DES PLUIES TORRENTIELLES

Neuf employés d'une usine d'incinération de déchets de la région de Pune, dans l'ouest de l'Inde, sont morts dans l'effondrement accidentel d'une décharge causé par des pluies torrentielles, a annoncé lundi l'entreprise. L'accident s'est produit mercredi dernier lorsqu'un montage de déchets destinés à être brûlés pour produire de l'électricité s'est écroulé sur un bâtiment, a expliqué la compagnie Antony Waste

Handling Cell. Sur les vingt-trois personnes ensevelies sous les décombres, neuf en ont été retirées mortes, a précisé l'entreprise basée à Pimpri Chinchwad. Trois autres étaient toujours hospitalisées lundi, selon le quotidien Times of India. "L'accident a été causé par des pluies incessantes, qui ont déstabilisé une décharge dans laquelle étaient entreposées des milliers de tonnes de déchets et endommagé la

structure du bâtiment", a ajouté l'entreprise. L'activité de l'usine a été suspendue jusqu'à nouvel ordre. Les inondations et les glissements de terrain sont fréquents pendant la période de la mousson d'été en Inde. Selon les scientifiques, le réchauffement climatique accroît leur intensité et leur fréquence. RI

THAÏLANDE :

AU MOINS 27 MORTS DANS UN INCENDIE À BANGKOK

Un incendie dans un établissement de consommation de boisson à Bangkok, capitale thaïlandaise, a fait au moins 27 morts dimanche soir, a annoncé le Premier ministre, Anutin Charnvirakul. "Vingt-sept corps ont été sortis, des corps sans vie. Certains (blessés) ont été transportés à l'hôpital", a dit M. Anutin à la télévision depuis les lieux du drame. Les musiciens présents dans l'établissement situé en périphérie de Bangkok ont évoqué "de la fumée s'échappant d'un disjoncteur près de la scène, puis une coupure de courant et une explosion", a poursuivi le chef du gouvernement. "La fumée a rapidement envahi les lieux", a-t-il souligné, citant les premiers témoignages des survivants. La police thaïlandaise a affirmé sur les réseaux sociaux, vers 02H00 lundi (19H00 GMT dimanche), que l'incendie avait été "maîtrisé".

CAMÉRAS OBLIGATOIRES DANS LES VOITURES

SÉCURITÉ OU VIOLATION DE LA VIE PRIVÉE ?

Les voitures neuves vendues en Europe doivent désormais être équipées d'un freinage d'urgence automatique et d'une caméra scrutant le comportement du conducteur. Une mesure qui promet de sauver des vies, mais qui soulève aussi des inquiétudes sur la protection de la vie privée.

Par Yakout Abina

Depuis le 7 juillet, les voitures neuves commercialisées en Europe doivent obligatoirement intégrer deux dispositifs de sécurité. Le premier est le freinage d'urgence automatique, capable de détecter les usagers vulnérables. Le second, plus controversé, consiste en une caméra embarquée chargée de surveiller le comportement du conducteur.

Cette mesure, imposée par la réglementation européenne, vise à renforcer la sécurité routière. Mais elle suscite déjà des débats : certains y voient une avancée technologique destinée à réduire les accidents, d'autres dénoncent une intrusion dans la vie privée, assimilant ce dispositif à une forme de surveillance digne de « Big Brother ».

Certes, plusieurs constructeurs avaient déjà intégré ce dispositif dans leurs modèles, mais la généralisation change la donne. Placée le plus souvent sur le montant A, côté conducteur, la caméra peut également être installée sur la colonne de direction ou au centre de l'habitacle, avec pour mission d'analyser en permanence le regard et la posture du conducteur afin de détecter toute baisse d'attention.

Ce nouveau système de surveil-



lance embarqué devrait équiper près de 15 millions de véhicules chaque année. Concrètement, il repose sur des capteurs infrarouges associés à un logiciel capable d'analyser les mouvements des yeux et de la tête du conducteur.

Le dispositif scrute plusieurs zones jugées critiques dans l'habitacle, comme les parties inférieures, l'écran tactile, le volant et la console centrale. Si le regard du conducteur s'attarde trop longtemps sur l'une de ces zones, une alerte est déclenchée en quelques secondes.

Si le conducteur fixe l'une des zones critiques de l'habitacle pendant plus de six secondes à une vitesse comprise entre 20 et 50 km/h, une alerte visuelle et sonore est déclenchée. Au-delà de 50 km/h, le délai est réduit à 3,5 secondes afin

de renforcer la vigilance.

Pour éviter les notifications intempestives, qui pourraient s'avérer contreproductives, une marge de tolérance de 50 millisecondes est intégrée au système. Ce calibrage vise à trouver l'équilibre entre sécurité renforcée et confort de conduite.

D'après la Commission européenne, la distraction au volant cause entre 10 et 30 % des accidents de la route. Pour y remédier, l'intégration de caméras de surveillance à bord pourrait permettre de sauver jusqu'à 25 000 vies d'ici 2038.

Cette projection repose sur l'idée que le conducteur, mieux encadré par ces dispositifs, restera concentré et limitera les risques. Toutefois, cet équipement déployé doit être fiable et sécurisé, afin de garantir

son efficacité sans générer de nouvelles inquiétudes.

Si l'objectif affiché est de renforcer la sécurité routière, le revers de la médaille réside dans la protection de la vie privée. En théorie, les données recueillies par les caméras doivent être traitées en circuit fermé, sans transmission extérieure. Mais dans la pratique, certaines marques stockent ces informations sur des serveurs externes, soulevant des inquiétudes légitimes.

Plus préoccupant encore, quelques constructeurs ont franchi une ligne rouge en revendant ces données à des tiers. Une pratique qui alimente les critiques et nourrit la crainte d'une surveillance intrusive, bien éloignée de la seule mission de sécurité routière.

Tout comme pour les caméras omniprésentes dans l'espace public, les réactions face aux dispositifs embarqués dans les voitures sont partagées. Certains citoyens y voient un progrès en matière de sécurité, estimant que ces technologies dissuadent les comportements dangereux et facilitent les enquêtes en cas d'accident. D'autres, en revanche, dénoncent une régression, considérant qu'il s'agit d'une surveillance généralisée qui menace la vie privée et l'anonymat.

Le même dilemme se transpose désormais dans l'habitacle des véhicules. Pour une partie de l'opinion, cette avancée technologique ressemble davantage à une intrusion qu'à une protection. Entre progrès sécuritaire et régression des libertés, la question reste ouverte. La réponse dépendra sans doute de la confiance que les citoyens accorderont aux institutions et de la transparence dans l'usage des données collectées.

Y.A

L'IA FACE AU CLIMAT

ENTRE PROMESSES D'OPTIMISATION ET IMPÉRATIF DE SOBRIÉTÉ

Par Salim Nait Ouguelmim

Réduire nos dépenses énergétiques, anticiper les aléas naturels, rendre les cultures moins polluantes... L'intelligence artificielle semble offrir des solutions prodigieuses aux défis environnementaux. Pourtant, cet enthousiasme masque une interrogation fondamentale : une avancée technique peut-elle véritablement répondre à une crise qui repose aussi sur nos manières de produire et de consommer ?

Aujourd'hui, l'IA dépasse largement le cadre des assistants conversationnels. Depuis quelques années, elle s'est imposée comme un instrument d'analyse puissant dans une multitude de secteurs – recherche, industrie, administrations, etc. Grâce à ses capacités exceptionnelles de traitement et d'apprentissage, qui lui permettent d'explorer des masses de données considérables et d'y déceler des tendances, des liens ou des signaux imperceptibles aux approches traditionnelles, l'IA offre des horizons nouveaux dans des champs aussi divers que la santé, les transports, l'énergie, la gestion des ressources ou l'agriculture.

L'IA est devenue un allié majeur face aux enjeux écologiques. Dès maintenant, elle contribue à affiner les prévisions météo, à pressentir les épisodes de sécheresse, à éliminer les mauvaises herbes sans produits chimiques, à réguler les réseaux électriques, à repérer les fuites d'eau ou à surveiller les réserves souterraines.

Tous voudraient le croire, tant le développement fulgurant de cette technologie promet de bouleverser de nombreux domaines industriels et scientifiques. Mais l'IA peut-elle vraiment devenir un moteur essentiel de la

transition verte ? Suffira-t-il de perfectionner les outils de prévision et d'optimisation, aussi performants soient-ils, sans consentir à des ajustements douloureux dans notre quotidien ?

L'un des principaux atouts de l'IA est sa faculté à rendre les processus plus efficaces. En permettant aux entreprises de diminuer leurs coûts, leurs pertes de matières ou leur usage d'énergie, elle accroît leur performance tout en maintenant leur compétitivité. L'IA apparaît donc comme une réponse séduisante aux problèmes environnementaux, car elle semble compatible avec une croissance économique continue. Cet argument explique son attrait tant dans les milieux industriels que chez les responsables publics. Toutefois, son objectif n'est pas de réduire la production, mais de l'améliorer en limitant le gaspillage. Si cette démarche est vertueuse, cette vision d'une transition portée par l'innovation technique peut toutefois occulter des discussions plus fondamentales, comme celles relatives à la sobriété, aux bornes de la consommation ou à l'évolution de nos modes de vie.

Dans ce contexte, l'IA rassure. Ses progrès spectaculaires récents laissent en effet penser que, même si nous ne détenons pas encore de remède au réchauffement climatique, une découverte finira bien par résoudre une partie du problème sans que nous ayons à bouleverser nos habitudes. À l'inverse, les gains d'efficacité générés par l'IA pourraient paradoxalement stimuler la demande.

« L'efficacité rend les biens et les services moins onéreux, plus accessibles, plus attrayants, et la demande, stimulée par la publicité et par toutes les formes de l'effort commercial, s'accroît dans la même proportion, voire davantage. On nomme cela l'effet rebond, ou, pour employer un terme plus savant, le paradoxe de Jevons »,

explique le sociologue Pierre Veltz dans un article de The Conversation. Ainsi, les bénéfices environnementaux issus de l'optimisation seraient en partie, voire totalement annulés par une hausse de la consommation. Ce n'est pas la faute de l'IA, mais bien celle de notre modèle social.

L'usage croissant de l'IA n'est cependant pas neutre sur le plan énergétique. Bien que l'on imagine souvent l'IA comme immatérielle, elle possède une réalité physique, et une empreinte carbone non négligeable. La multiplication récente d'immenses centres de données, très consommateurs d'électricité, d'eau et de métaux critiques, en est une preuve. Son impact énergétique et écologique s'accroît rapidement avec la prolifération de ces infrastructures, même si son ampleur exacte demeure difficile à évaluer.

« Au fond, le véritable enjeu est que l'intelligence artificielle ne fixe pas les objectifs de la transition écologique. Elle se contente d'améliorer un système existant sans proposer de transformation radicale. Or, c'est peut-être bien d'une révolution de nos manières de vivre dont nous aurons besoin pour nous adapter au changement climatique en cours et tenter d'inverser la trajectoire.

C'est d'ailleurs ce que soulignent aujourd'hui la plupart des spécialistes du climat : si l'IA est un outil remarquable, elle ne constitue pas une réponse unique au réchauffement. Mais en nous aidant à identifier de nouveaux matériaux sobres en carbone, à perfectionner nos modèles climatiques ou à concevoir des accumulateurs plus efficaces, elle est un atout indéniable qui peut, si nous le voulons, nous accompagner dans les évolutions nécessaires. Elle ne décidera jamais cependant, à notre place, du monde que nous souhaitons bâtir.

SNO

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

CINQ COMMUNES RÉCOMPENSÉES POUR LEURS ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie a dévoilé lundi à Alger les résultats de la première édition du concours national récompensant la meilleure commune éco-responsable engagée dans la préservation de l'environnement. Placée sous le slogan « La protection de l'environnement, une responsabilité communautaire », cette initiative a permis de distinguer cinq communes et d'accorder des prix d'encouragement à cinq autres collectivités pour les efforts accomplis dans les domaines de la protection environnementale et du développement durable.

Par Saïd Slimani

L'annonce a été faite lors d'une cérémonie organisée à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, sous la présidence de la ministre Kaouter Krikou. Plusieurs responsables y ont pris part, notamment le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse,

Mustapha Hidaoui, le président du Conseil national économique, social et environnemental, Mohamed Boukhari, le Médiateur de la République, Mohamed Hattab, ainsi que des représentants d'organismes onusiens et de missions diplomatiques accréditées en Algérie.

A l'issue des travaux de la commission nationale chargée de l'évaluation et de la sélection, les communes de Mostaganem, Annaba, Mascara, Béni Abbès et Tegalimet, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, ont été retenues après examen des dossiers selon des critères techniques et environnementaux validés.

La commission a également attribué des prix d'encouragement à El Atteuf, dans la wilaya de Ghardaïa, et à Illoula Oumalou, dans la wilaya de Tizi Ouzou, pour leurs initiatives exemplaires en matière de participation citoyenne au service d'un environnement propre et durable. Les communes de Mezghena, dans la wilaya de Médéa, et de Boukaïd, dans la wilaya de Tissemsilt, ont été récompensées pour leurs actions en faveur de la protection du couvert végétal et forestier. La commune d'In Salah a, pour sa part, reçu un prix d'encouragement

pour ses efforts visant à intégrer les femmes dans l'action environnementale et dans la valorisation des ressources locales.

La cérémonie a aussi donné lieu à la distinction de plusieurs start-up, associations nationales et acteurs du secteur environnemental, salués pour leur contribution à l'accompagnement des projets de développement et à la diffusion de pratiques respectueuses de l'environnement.

Pour rappel, ce concours avait été lancé le 5 février dernier par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Une commission nationale d'évaluation réunissant des représentants de plusieurs secteurs ministériels avait ensuite été installée. Les travaux se sont appuyés sur neuf critères principaux portant notamment sur la planification environnementale, la gestion moderne des déchets, la sensibilisation écologique, la propreté du cadre de vie et l'intégration des femmes dans le développement local.

Les commissions de wilaya ont d'abord retenu une commune par wilaya avant la transmission de 54 dossiers à la commission nationale. Celle-ci a entamé, le 7 mai dernier, des visites de terrain destinées à

compléter l'évaluation avant la proclamation des résultats.

Dans son intervention, la ministre Kaouter Krikou a souligné que l'organisation de ce concours s'inscrit dans l'application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de la dimension environnementale un levier essentiel du développement durable et à améliorer le cadre de vie des citoyens.

Elle a indiqué que cette première édition avait mis en évidence des expériences locales pionnières dans plusieurs wilayas du pays, affirmant que l'enracinement de la culture environnementale passe par l'implication des citoyens et de la société civile, la préservation de l'environnement relevant d'une responsabilité collective.

La ministre a enfin annoncé que ce concours deviendra un rendez-vous annuel organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée chaque 5 juin, afin d'encourager les communes à renforcer leurs performances environnementales et à promouvoir les principes du développement durable.

S.S

CANICULES ET INCENDIES EN EUROPE DES BILANS LOURDS ET UNE ALERTE CLIMATIQUE PERMANENTE

L'Europe subit actuellement de fortes vagues de chaleur. Celles-ci ont, par ricochet, déclenché de nombreux incendies destructeurs et provoqué des dommages importants. Notamment dans le sud.

Par Ikram Haou

En Espagne, 13 personnes ont perdu la vie dans l'incendie qui a touché la province d'Almeria, située au sud-est de l'Espagne. Le bilan fait aussi état de sept blessés, toujours pris en charge à l'hôpital, dont trois dans un état jugé critique. Ces chiffres s'ajoutent à ceux du bilan précédent, lequel recensait 12 décès attribués à ces feux. Les informations relayées par des sources espagnoles précisent que plusieurs victimes seraient des ressortissants étrangers.

Pour comprendre le déroulement de ces incendies, il faut d'abord préciser que le sinistre s'est déclaré jeudi près de la commune de Los Gallardos, dans la province d'Almeria, appartenant à la région autonome andalouse, dans le sud de l'Espagne. Le feu a détruit environ 7 000 hectares de terrain. Il est aussi important de souligner qu'en plus des décès, des personnes sont portées disparues et des évacuations ont été nécessaires. En particulier, près de 1 000 habitants ont été conduits vers des zones jugées plus sûres.

Face à cette situation, les autorités ont lancé des investigations afin d'identifier la cause de ces incendies considérés comme exceptionnels. L'explication la plus envisagée est liée à un possible effondrement d'un poteau ou d'un câble électrique.

Le dirigeant régional d'Andalousie, M. Juanma Moreno, a rassuré la population en indiquant que l'incendie ne gagnait plus du terrain et qu'il avait été contenu dans son périmètre. Il a salué les efforts déployés, tout en rappelant qu'il fallait encore poursuivre l'action avant de confirmer que le feu était totalement maîtrisé et éteint. Il a par ailleurs décrit ce sinistre comme l'un des plus graves observés récemment en Andalousie, ce qui a conduit habitants et responsables à prendre davantage au sérieux la question du changement climatique.

Par ailleurs, dans une autre partie de l'Europe, habituellement moins exposée à ce phénomène, notamment en raison des conditions attendues malgré la chaleur et les incendies, l'Angleterre a vécu une période estivale particulièrement dramatique, marquée par des températures extrêmes. Des chercheurs ont annoncé, dans le cadre d'une étude, un niveau préoccupant de décès liés à la chaleur, suscep-

tible de dépasser 700 morts en Angleterre et au Pays de Galles.

Ces chercheurs, issus notamment de l'Imperial College London, du service météorologique national Met Office et de la London School of Hygiene and Tropical Medicine, ont croisé des données de météo, des projections climatiques ainsi que des travaux portant sur la surmortalité pendant les canicules afin d'aboutir à cette estimation.

Il convient aussi de rappeler que deux vagues de chaleur ont déjà touché le Royaume-Uni en mai et en juin, avec des records mensuels relevés entre 35,1°C et 37,7°C en Angleterre. Mark McCarthy, du Met Office, a indiqué dans l'étude que ces épisodes se distinguaient par leur caractère particulièrement marquant, notamment à cause de leur précocité. Dans les semaines à venir, l'agence britannique de sécurité sanitaire UKHSA doit publier des estimations officielles concernant les décès liés à la chaleur, fondées sur les données de mortalité enregistrées lors des épisodes récents. Selon Lea Berrang, responsable de l'UKHSA, les modélisations proposées par ces spécialistes permettent de mesurer concrètement l'ampleur du danger associé aux températures extrêmes, et la montée en puissance de la menace que fait peser le changement climatique sur la santé et le bien-être. À titre de repère, cette étude avait déjà évalué qu'environ 550 personnes seraient décédées en raison de la chaleur entre le 21 et le 29 mai, et près de 2 200 entre le 18 et le 28 juin en Angleterre et au Pays de Galles.

Toujours d'après l'étude, le changement climatique contribue à rendre ces situations plus intenses et plus fréquentes. La chaleur extrême accroît parallèlement les risques pour la santé : épuisement, surcharge et fragilisation du cœur, atteintes aux reins, ainsi qu'une aggravation des maladies chroniques. Les chercheurs indiquent aussi plusieurs facteurs dominants : 42% des décès seraient dus au réchauffement climatique provoqué par les activités humaines et l'usage des combustibles fossiles. Ils rappellent enfin qu'en 2025, le CCC, l'organisme chargé de conseiller le gouvernement sur les questions climatiques, avait prévenu que le Royaume-Uni n'était pas prêt à faire face aux conséquences du changement climatique. Les chercheurs ont également estimé qu'à l'horizon 2050, 92% des logements britanniques pourraient être confrontés à une surchauffe. Ils en appellent donc à ce que le gouvernement fixe des limites de température maximale au travail, et qu'il investisse dans la climatisation des bâtiments publics comme les écoles et les hôpitaux.

I.H

FORTE VAGUE DE CHALEUR SUR LE NORD ET L'LOUEST AMÉRICAINS TEMPÉRATURES RECORD, ALERTES SANITAIRES ET INQUIÉTUDES POUR LES INCENDIES

Une intense vague de chaleur touche actuellement les Rocheuses américaines et les plaines situées au nord du pays. Dans plusieurs municipalités, des maxima inédits ont été relevés, tandis que les autorités alertent sur les dangers pour la santé publique ainsi que sur le risque accru d'incendies.

Par Hamida Indja

Dimanche dernier, une forte canicule s'est en effet abattue sur les Rocheuses et les plaines du nord des États-Unis. D'après les services météorologiques américains, plusieurs villes ont franchi des seuils jamais atteints auparavant.

À Salt Lake City, capitale de l'État de l'Utah, mais aussi à Billings, principale ville du Montana, la température est montée jusqu'à 109 degrés Fahrenheit, soit 43 degrés Celsius, selon les premières mesures communiquées par les services météo.

Il s'agit là d'un record pour ces deux villes depuis le commencement des relevés, il y a plus de 150 ans. Jusqu'à présent, les températures les plus hautes observées étaient de 41 °C et 42 °C, autrement dit 107 °F et 108 °F.

Les services météorologiques américains expliquent que cette vague de chaleur, jugée dangereuse, devrait encore durer dans les jours à venir et atteindre son point culminant d'ici mardi.

Même si la majorité des bâtiments aux États-Unis disposent de systèmes de climatisation, les canicules entraînent chaque année un nombre de décès plus élevé que celui observé lors des ouragans et des inondations. Les températures extrêmes font courir un risque particulier aux personnes les plus vulnérables. Elles peuvent aussi perturber les actions menées pour combattre les vastes incendies qui touchent actuellement les États du Colorado et de l'Utah.

Cette nouvelle canicule survient quelques jours après une autre vague de chaleur qui avait affecté l'est des États-Unis au début du mois de juillet. À cette période, plusieurs grandes villes, dont New York et Philadelphie, avaient flirté avec la barre des 40 °C. Les spécialistes soulignent que, sous l'effet du changement climatique, les vagues de chaleur se produisent de plus en plus souvent dans le monde. Ce phénomène est principalement lié à l'usage du charbon, du pétrole et du gaz.

H. I

INFRASTRUCTURES CULTURELLES

MME MALIKA BENDOUDA INAUGURE LE THÉÂTRE DE BATNA APRÈS SA RÉNOVATION

Mme Malika Bendouda, ministre en charge du secteur culturel et artistique, a procédé hier à l'inauguration de l'espace scénique du théâtre régional portant le nom du docteur Salah-Lembar-kia, suite à d'importants travaux de rénovation.

Par Halim Derdar

Accompagnée du premier responsable de la wilaya, Riadh Benahmed, la membre du gouvernement a, après avoir visité l'infrastructure désormais dédiée à la mémoire du dramaturge Kamel Zerara (décédé entre 1967 et 2026), pris connaissance des explications fournies par Mourad Boumerdas, le directeur des lieux, concernant les opérations de restauration et d'équipement de cette structure érigée originellement en 1899.

Mme Bendouda, qui a pu découvrir un extrait d'une création théâtrale récente du théâtre régional baptisée "Khettaf Laâraïs", a manifesté sa grande appréciation pour les interventions ayant respecté l'esthétique architecturale originelle de l'édifice. Préalablement, elle avait parcouru le premier salon régional dédié aux vêtements traditionnels de la partie



orientale algérienne, se tenant dans l'espace d'exposition Cherif-Merzougui rattaché au pôle culturel et sportif de la cité Kachida. Elle y a reçu des informations sur le projet de construction d'une vaste infrastructure scénique de type Zénith, actuellement en phase d'étude, dont l'implantation est envisagée dans la commune d'Oued Chaâba sur 6 hectares avec une jauge prévisionnelle de 5.300 places. Dans ce même complexe, elle a également

visité le conservatoire de musique récemment mis en service. Dans ses échanges avec les journalistes, la ministre a affirmé sa volonté d'assister à la soirée de clôture du festival culturel international de Timgad (prévue en soirée), événement revêtant à ses yeux "une portée symbolique majeure en tant que manifestation parmi les plus anciennes du pays, valorisant la richesse patrimoniale des Aurès". Elle a également précisé avoir mis à pro-

fit ce déplacement pour examiner plusieurs équipements culturels, dont notamment le conservatoire musical destiné aux publics adultes et jeunes, dépendant de la maison de la culture et des arts Mohamed-Laïd Al Khalifa de Batna. Cette structure, a-t-elle indiqué, est intégrée au dispositif d'enseignement musical dans les ateliers des maisons culturelles et constituera la base du projet présidentiel ambitieux dirigé par M. Abdelmadjid Tebboune concernant la création d'un orchestre symphonique international.

Selon Mme Bendouda, ce déplacement professionnel à Batna fut également l'opportunité d'examiner le dossier préparatoire relatif à la grande infrastructure scénique, qu'elle qualifie "d'apport significatif non seulement pour Batna mais pour l'ensemble du territoire régional, dans la continuité directe de la politique présidentielle visant à doter les grandes wilayas du pays d'équipements scéniques d'envergure".

Rappelons que Mme Bendouda présidera, ce lundi en fin de journée, la cérémonie conclusive de la 43ème édition du festival culturel international de Timgad au sein du nouveau théâtre de plein air jouxtant le site archéologique de l'antique Thamugadi. **H.D**

CODE DE LA ROUTE

LA COUR D'ALGER ORGANISE UNE JOURNÉE D'ÉTUDE DÉDIÉE

La Cour d'Alger a organisé, lundi à Alger, une journée d'étude sur "le Code de la route : entre exigences de la sécurité routière et répression pénale".

Dans son allocution à l'occasion, le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala, a souligné que cette journée d'étude vise "à unifier les pratiques relatives à ce code entre les différents acteurs dans le domaine de la sécurité routière", précisant que la loi 26-09 portant Code de la route "ne se limite pas à la révision de certaines dispositions relatives aux infractions et sanctions, mais vient concrétiser une nouvelle approche législative qui, au-delà de la dissuasion des accidents, renforce les mécanismes de prévention".

Il a ajouté que cette loi "instaure un nouvelle

étape de la politique législative privilégiant l'approche préventive avec une redistribution des responsabilités et l'élargissement du cercle du devoir", soulignant que la sécurité routière n'est plus perçue comme une simple question de régulation du trafic routier, mais constitue l'un des principaux axes de la politique publique".

Le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed Kamel Ben Boudiaf a rappelé que le rôle du parquet dans le cadre de cette loi "dépasse la dissuasion à l'action préventive, à travers un suivi constant des indicateurs du crime routier, en coordination constante avec les services de la police judiciaire et les différents secteurs concernés par la sécurité routière".

Le but de cette nouvelle loi est de réduire "le

crime routier", a-t-il ajouté, notant que "la réussite de la politique pénale se mesure à sa capacité de prévention et de réduction des crimes et non pas uniquement aux poursuites judiciaires". Soulignant l'importance d'accélérer l'émission des textes réglementaires pour l'activation de la loi 26-09 et élaboration d'un guide national unifié régissant les règles pénales entres différentes parties, les participants ont préconisé de "renforcer la formation continue des magistrats et membres du parquet général, ainsi que les officiers de la police judiciaire avec l'intensification des programmes de sensibilisation.

R.S

JEUNES PORTEURS DE PROJETS

UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER

Une convention de coopération et de partenariat a été signée, lundi à Oran, entre la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), l'Agence de wilaya de soutien et de développement de l'entrepreneuriat et l'Agence de wilaya de gestion du microcrédit, en présence d'un représentant du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), a-t-on appris auprès de la DJS. A cette occasion, une commission locale mixte chargée du suivi de la mise en œuvre de cette convention a également été installée, dans le but de renforcer l'accompagnement des jeunes porteurs de projets et de promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation, a indiqué la même source. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de partenariat conclu entre le ministère de la Jeunesse et le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en coordination avec le CSJ. Elle répond également aux instructions du ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ, Mustapha Hidaoui, visant à fédérer les efforts des différents acteurs intervenant dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs, précise-t-on. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la DJS de la wilaya d'Oran, sous la présidence du directeur du secteur, Adel Tedjar, en présence du directeur de l'Agence de wilaya de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, du direc-

teur de l'Agence de wilaya de gestion du microcrédit, d'un représentant du CSJ, ainsi que de cadres du secteur.

Une commission locale mixte, composée de représentants des organismes partenaires, a été installée à cette occasion. Elle sera chargée d'assurer le suivi de l'application des dispositions de la convention et de coordonner les actions des différents intervenants afin de garantir un accompagnement efficace des jeunes souhaitant concrétiser leurs projets et de faciliter leur accès aux différents dispositifs d'appui et de financement.

Les participants ont souligné que cette convention vise à mutualiser les efforts du secteur de la jeunesse et des organismes d'appui à l'entrepreneuriat en offrant un encadrement et une orientation adaptés aux porteurs d'idées et de projets. Elle permettra également de mieux faire connaître les mécanismes d'accompagnement et de financement existants afin de favoriser la création d'entreprises productives, génératrices de richesse et d'emplois. La même source a précisé que la commission locale mixte veillera à assurer une coordination permanente entre les partenaires et à évaluer régulièrement le niveau de mise en œuvre des engagements convenus, conformément aux orientations nationales visant à promouvoir une économie fondée sur la connaissance et à renforcer le développement local.

R.S

UNIVERSITÉ M'HAMED BOUGARA (BOUMERDES) SIGNATURE DE PRÈS DE 140 CONVENTIONS DE PARTENARIAT DEPUIS 2024

L'Université M'hamed Bougara de Boumerdes a conclu près de 140 conventions de partenariat et de coopération dans les domaines de la recherche, de la formation et du développement économique avec des organismes, instituts et universités, tant au niveau national qu'international, entre 2024 et le premier semestre 2026, a-t-on appris, lundi, du recteur de l'université, Nouredine Abdelbaki.

S'exprimant à l'issue de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2025-2026, le recteur a précisé que l'Université M'Hamed Bougara avait signé 87 conventions avec des établissements universitaires, des organismes de recherche et d'autres institutions à l'échelle nationale, ainsi que 51 autres conventions avec des organismes, universités et laboratoires étrangers. A cela s'ajoute la signature d'autres accords dans le cadre de la coopération internationale, portant sur plus de 10 projets internationaux liés à la recherche et à la formation scientifique. Toujours selon le recteur, ces accords s'inscrivent dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement économique, tant public que privé, ainsi que sur son environnement social immédiat. Ils visent également à renforcer les partenariats, à dynamiser la valeur du diplôme universitaire et à améliorer la réputation de l'université aux niveaux national et international. Ces initiatives s'inscrivent également dans les profondes transformations que connaît l'université en matière de modernisation, notamment à travers la numérisation, afin de l'aligner sur les standards des universités modernes, en développant ses services au profit de la société et en contribuant activement au développement économique.

Le recteur a souligné que ces conventions portent notamment sur la réalisation de projets, d'études et de travaux de recherche, ainsi que sur les échanges d'expertises, notamment dans les domaines des technologies, des sciences exactes, de la chimie, de la biologie moléculaire et des écosystèmes. Ils comprennent également des projets de recherche et de formation à dimension méditerranéenne, ainsi que dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Fondée en 1998, l'Université de Boumerdes compte six facultés accueillant plus de 35.000 étudiants. Elle enregistre chaque année la sortie de près de 6.000 étudiants en licence et plus de 3.500 autres en master.

R.S

FOOTBALL / EQUIPE NATIONALE FÉMININE/CAN 2026

LES VERTES EN STAGE À ORAN

La sélection nationale féminine de football a repris les entraînements dimanche à Oran, dans le cadre de son premier stage de préparation à la Coupe d'Afrique des Nations féminine « CAN-2026 », a annoncé lundi la Fédération algérienne de football sur son site officiel.

Par Hamida Indja

Sous la direction du sélectionneur national Farid Benstiti, l'encadrement technique a programmé deux séances quotidiennes sur le terrain annexe du stade Miloud-Hadefi. La séance du matin était consacrée au travail physique, tandis que celle de l'après-midi portait sur les aspects techniques et tactiques.

Ce premier stage oranais s'achèvera mardi. Les joueuses rejoindront ensuite le Centre technique national de Sidi Moussa pour poursuivre leur préparation. Durant cette deuxième phase, les Vertes disputeront un match d'application face au CF Akbou le 16 juillet, puis deux rencontres amicales contre la Zambie les 19 et 22 juillet 2026 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Ces trois confrontations permettront au staff technique d'évaluer le groupe et d'apporter les derniers



réglages avant la compétition continentale. Pour cette préparation, Farid Benstiti a retenu une

liste de 26 joueuses qui participeront à la phase finale de la CAN, prévue du 26 juillet au 16 août

2026. Les coéquipières de Lina Boussaha avaient déjà débuté leur préparation lundi dernier au centre technique national de Sidi Moussa. L'Algérie participera pour la septième fois de son histoire à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine. Les Algériennes évolueront dans le groupe A aux côtés du Maroc, pays organisateur, du Sénégal et du Kenya.

Lors de l'édition précédente, l'équipe avait réalisé son meilleur parcours en atteignant les quarts de finale, où elle fut éliminée par le Ghana après un match nul (0-0) et une séance de tirs au but perdue (2-4). La sélection algérienne avait obtenu sa qualification pour la CAN 2026 grâce à deux victoires contre le Cameroun lors des éliminatoires disputées en octobre 2025. Elles s'étaient imposées 2-1 à Oran avant de confirmer leur billet pour la phase finale par une victoire 1-0 à Douala.

HI

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS/USM ALGER

DEUX JEUNES GARDIENS PROMUS EN ÉQUIPE PREMIÈRE POUR LE STAGE EN ITALIE

L'USM Alger a annoncé la promotion de deux jeunes gardiens de but issus des jeunes catégories : Ayoub Ammara et Ghoulam Souilah (nés en 2008), qui prendront part au stage de préparation estivale de l'équipe première, prévu en Italie, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football lundi.

"La direction technique du club algérois précise dans un communiqué, que cette décision s'inscrit dans le cadre de sa politique visant à offrir des opportunités aux jeunes talents et à poursuivre les investissements

consentis dans leur formation".

L'USMA a également adressé ses encouragements aux deux portiers, espérant que cette première expérience avec les seniors constituera une étape importante dans leur progression.

"La direction technique souhaite aux deux gardiens plein succès durant cette étape et espère que cette opportunité sera un nouveau jalon dans leur parcours footballistique vers l'épanouissement avec l'équipe première de l'USM Alger", conclut le communiqué du club.

Les "Rouge et Noir" reprennent les entraînements ce lundi à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration (ESHRA) d'Aïn Benian, sous la houlette de l'entraîneur sénégalais Lamine N'diaye.

Le club algérois, auteur d'un doublé la saison dernière Coupe de la Confédération-Coupe d'Algérie, a bouclé le championnat à la 10e place, en compagnie de l'ES Sétif, avec 39 points chacun.

RS

HANDBAL

DÉBUT DES COMPÉTITIONS À SKIKDA AVEC LA PARTICIPATION DE 14 WILAYAS

Le Championnat national scolaire des sports collectifs-handball cadets (garçons et filles) a débuté lundi à la salle omnisports Mohamed-Bouchoukh de la ville de Skikda avec la participation de 216 athlètes d'équipes venues de 14 wilayas.

Cette compétition est organisée sous le slogan "Nos champions dans nos écoles" par la Fédération algérienne de sport scolaire sous l'égide du ministère de l'Education nationale, a indiqué le directeur local de l'éducation, Belkacem El Aïfa, en marge du coup d'envoi de la compétition donné en présence du secrétaire général de wilaya, Tahar Kouadri Bouabdallah, du directeur de la jeunesse et des sports, Imad Hamel et des cadres de ces secteurs de l'éducation et de la jeunesse.

Dans une déclaration à l'APS, M. El Aïfa a pré-

cisé que la compétition qui met en lice des équipes représentant les établissements scolaires de plusieurs wilayas permettra de désigner les champions d'Algérie et de déceler de nouveaux talents appelés à renforcer la sélection nationale.

Le même responsable a ajouté que tous les moyens ont été mobilisés pour assurer le succès de ce Championnat qui aura lieu dans les salles omnisports Mohamed-Bouchoukh de la cité Larbi Ben M'hidi, des Frères Bouchach et 20 août 1955 de la commune de Skikda alors que l'hébergement des équipes sera assuré à la résidence universitaire d'El Hadaïk.

Les compétitions se poursuivront jusqu'au 17 juillet, a-t-on indiqué.

R.S

VOLLEY/MONDIAL U17-2026

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE EN STAGE EN POLOGNE EN VUE DU RENDEZ-VOUS QATARI

La sélection algérienne masculine de volley-ball des moins de 17 ans (U17) a entamé un stage de préparation en Pologne, qui s'étalera jusqu'au 18 juillet, en prévision du Championnat du monde de la catégorie, a annoncé la Fédération algérienne de volleyball (FAVB). Ce regroupement s'inscrit dans le programme de préparation arrêté par la Fédération en prévision de la deuxième édition du Championnat du monde U17, qui se déroulera du 19 au 29 août 2026 au Qatar.

Lors de cette compétition mondiale, le Six national évoluera dans le groupe C, en compagnie de l'Argentine, de Porto Rico et du Pakistan, selon le tirage au sort effectué en mars dernier au siège de la Fédération internationale de volleyball (FIVB), à Lausanne (Suisse). L'Algérie figure parmi les trois représentants africains engagés dans cette édition, aux côtés de l'Egypte et de la Tunisie. Au total, 24 sélections, réparties en six groupes, prendront part au tournoi, dont l'Italie, tenante du titre. Le stage de Pologne devrait permettre au staff technique national de poursuivre le travail technico-tactique et physique du groupe, afin d'aborder dans les meilleures conditions l'échéance mondiale, où les jeunes volleyeurs algériens tenteront de réussir un parcours honorable face à une opposition relevée.

R.S

TENNIS / CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE DES JEUNES 2026

LA FAT FIXE LES DATES DE LA COMPÉTITION

La Fédération algérienne de tennis (FAT) organisera, sous le signe du fair-play, les Championnats d'Algérie des jeunes 2026, du 25 au 30 juillet à Alger, a appris l'APS lundi auprès de l'instance fédérale.

Ce rendez-vous concernera les catégories d'âge suivantes: U08, U09, U10, U12, U14, U16 et U18 (garçons et filles).

Les compétitions se dérouleront au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun et au Tennis Club de Bachdjarah, selon un calendrier établi par la Direction technique nationale (DTN).

Les catégories U08 et U09 (garçons et filles) évolueront au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun du 25 au 28 juillet, avant de poursuivre la compétition au Tennis Club de Bachdjarah les 29 et 30 juillet.

Les épreuves des catégories U10, U12, U14 et U18 (garçons et filles) se tiendront, quant à elles, du 25 au 30 juillet au Tennis Club de Bachdjerrah.

Les compétitions de la catégorie U16 auront lieu exceptionnellement du 4 au 9 août au Centre fédéral

d'entraînement de Ben Aknoun. "Cette programmation a été aménagée afin de permettre aux sélections nationales algériennes de participer au Championnat d'Afrique U16 ans, prévu en Afrique du Sud du 20 au 30 juillet 2026", a expliqué l'instance fédérale.

La FAT a, par ailleurs, fixé au 18 juillet prochain la date limite de dépôt des demandes de Wild Cards.

"La liste officielle des bénéficiaires sera publiée le 22 juillet. Les clubs sont invités à transmettre leurs demandes exclusivement par courrier électronique à l'adresse dtn@fatdz.com, dans les délais impartis", a encore précisé la FAT.

Sur le plan technique, les tableaux des épreuves de simple et de double, seront dirigés par les juges-arbitres algériens Amine Mohatet et Abderrahmane Cherifa, tous deux titulaires du grade international White Badge. La direction de cette édition des Championnats d'Algérie des jeunes sera assurée par le vice-président de la FAT, Yacine Oulhaci.

R.S

LE MELHOUN DANS LE COMBAT POUR LA DIGNITÉ

CETTE VOIX QUI NOUS ENSEIGNE LE PASSÉ

À Laghouat, un séminaire national rend hommage au poète populaire Tekhi Abdallah Benkeriou. L'événement, organisé pour le 64^e anniversaire de l'Indépendance, interroge le rôle du melhoun dans une société à culture orale, entre patrimoine, histoire et transmission.

Par Chaimaa Sadou

C'est à Laghouat, dimanche soir, que s'est ouvert un séminaire national dédié à l'une des figures les plus marquantes de la poésie populaire algérienne : Tekhi Abdallah Benkeriou. Organisée dans le cadre des festivités du 64^e anniversaire de l'Indépendance, la rencontre a attiré un public de spécialistes, chercheurs, universitaires, poètes et hommes de lettres, venus des quatre coins du pays. Placée sous le thème « Littérature et mouvement de résistance », elle entend rappeler combien la poésie populaire a été, hier comme aujourd'hui, une force vive dans la préservation de l'héritage national et la transmission des valeurs identitaires aux plus jeunes.

Abderrahmane Benbitour, qui préside ce séminaire, le rappelle avec force : la littérature, et singulièrement le melhoun, a été une compagne de route des résistants. Elle a dit leurs combats, porté leurs espoirs, consigné leurs sacrifices. Bien plus qu'un art, elle est une archive vivante, une voix qui traverse le temps pour transmettre aux nouvelles générations ce que furent les luttes d'hier. Un outil de cohésion sociale, aussi, qui tisse des liens entre les âges et rappelle que l'indépendance est un héritage fragile, qu'il faut savoir défendre.

La Maison de la culture qui porte le nom du poète a vibré au rythme des communications savantes, des lectures poétiques et des ateliers créatifs. Des intervenants venus de Laghouat, M'Sila, Aflou, El-Bayadh et Médéa ont croisé leurs regards sur l'œuvre de Benkeriou et sur le rôle de la littérature dans les mouvements de résistance. Au fil des échanges, une évidence s'est imposée : le melhoun n'est pas un simple divertissement. C'est une chronique, une photographie sonore d'une époque, une manière de dire le monde sans le trahir.

Mais au-delà de l'événement, une question demeure, plus large, plus insistante : pourquoi la poésie occupe-t-elle une place si centrale dans les



sociétés de tradition orale ? La réponse tient peut-être à ceci : avant que l'écrit ne devienne roi, la parole était tout. Elle portait les savoirs, les transmettait, les protégeait. Et la poésie, avec son rythme, sa musicalité, ses images qui frappent l'esprit, était le véhicule idéal. Elle gravait les récits dans les mémoires, les rendait inoubliables. Un outil pédagogique, certes, mais aussi un instrument de résistance contre l'oubli.

LES GRANDES HEURES ET LES PETITES HISTOIRES D'UN PEUPLE

C'est exactement ce rôle qu'a joué le chi'r melhoun en Algérie. Loin des plaintes sentimentales, il a raconté les grandes heures et les petites histoires d'un peuple : les batailles, les injustices, les coutumes, les amours tragiques. L'exemple de Hiziya est à cet égard saisissant. Son destin, sans le poème que lui a consacré Mohamed Ben Guittoun au XIX^e siècle, serait peut-être tombé dans l'oubli. Le melhoun, c'est cela : une mémoire qui se chante, une histoire qui s'écrit en vers pour ne pas disparaître.

Cette fonction n'est pas propre à l'Algérie. Dans la Grèce antique, les aèdes chantaient les exploits des héros, fixant pour l'éternité les récits de l'Illiade et de l'Odyssée. En Afrique de l'Ouest, les griots sont les gardiens de la mémoire des royaumes, dépositaires des généalogies et des batailles. Partout, la poésie orale a été la première historienne des peuples, celle qui rendait l'histoire accessible à tous, du plus humble au plus puissant. Pourquoi la poésie plutôt que la prose ? Parce que le vers se retient, le vers s'emporte. Une histoire scandée par la musique s'imprime dans les esprits et se transmet de bouche à oreille. Dans des sociétés où les livres étaient rares, cette forme d'expression a garanti la survie du patrimoine collectif. Elle a permis à chacun, du simple passant au notable, de s'approprier les récits fondateurs.

À l'heure où les écrans et les algorithmes dominent, cette poésie ancienne garde toute sa vitalité et demeure une valeur sûre. Elle préserve les parlers populaires, les expressions locales, les références culturelles qui font la richesse du patrimoine immatériel algérien. Les ren-

contres comme celle de Laghouat ont ceci de précieux qu'elles nous rappellent que le patrimoine d'une nation ne se résume pas à des archives poussiéreuses. Il est aussi fait de ces œuvres vivantes, transmises de génération en génération, qui continuent de parler à chacun d'entre nous. Pour ceux qui savent écouter, bien sûr.

En célébrant Tekhi Abdallah Benkeriou, ce séminaire affirme une vérité simple : le chi'r melhoun n'est pas un objet de musée. Il est un témoin, un passeur, un pont entre les époques. Préserver cette tradition, c'est reconnaître que l'identité culturelle algérienne s'est forgée, en partie, dans cette parole poétique qui a précédé l'écrit et qui, peut-être, lui survivra.

Le melhoun, comme les chants des aèdes ou les récits des griots, est une mémoire vivante. Il raconte l'histoire, transmet les valeurs et relie les générations. Ce séminaire de Laghouat vient de nous le rappeler : cette poésie est une gardienne. De l'identité, de l'héritage, de l'avenir. La préserver, c'est offrir à ceux qui viendront une voix pour dialoguer avec leur passé.

C.S

ANIMATION ESTIVALE À SIDI BEL-ABBÈS

UNE CARAVANE CULTURELLE RAPPROCHE LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES DES ENFANTS DE SIDI ALI BOUSSIDI

Par Kahina Baghdad

Dans le cadre de l'exécution du programme culturel estival 2026, la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a lancé une caravane culturelle et récréative destinée aux enfants de la commune de Sidi Ali Boussidi, a-t-on appris, lundi, auprès de cette direction.

Le lancement officiel de cette initiative s'est déroulé dimanche au siège de la direction de la Culture et des Arts, en présence de plusieurs associations culturelles de la wilaya, parmi lesquelles l'Association culturelle d'art contemporain, de la jeunesse et de l'enfance, l'association des arts « Ghenja », l'association « El Bouâd El Tabâi » (Dimension et style), ainsi que l'Association culturelle d'information et d'animation des jeunes.

À cette occasion, le directeur de la Culture et des Arts, Abdelhak Ameur Berrahou, a indiqué que

cette caravane, organisée en coordination avec la Bibliothèque principale de lecture publique « Défunt Moudjahid Mohamed El Kebbat » de Sidi Bel-Abbès, s'inscrit dans une démarche visant à rapprocher les activités culturelles des citoyens et à insuffler une nouvelle dynamique au mouvement artistique dans les différentes communes ainsi que dans les zones enclavées durant la période estivale.

Le responsable a également fait savoir que son secteur a tenu, cette année, à associer largement le tissu associatif afin d'élaborer un programme riche et varié, capable de satisfaire les attentes et les centres d'intérêt de différents publics.

Il a en outre expliqué que cette opération ne revêt pas uniquement un caractère récréatif. Elle comprend également des actions en faveur de la lecture grâce au renforcement des bibliothèques communales par l'aménagement d'espaces dédiés, contribuant ainsi à la diffusion du savoir et à l'accompagnement des enfants durant les

vacances d'été.

Cette caravane culturelle ambitionne d'offrir aux enfants et aux habitants de la commune de Sidi Ali Boussidi un cadre propice au divertissement grâce à un large éventail d'activités culturelles, de spectacles artistiques, de représentations théâtrales et d'ateliers consacrés aux arts plastiques.

Dans le cadre de l'encouragement de la lecture publique, un ensemble de livres et d'ouvrages éducatifs et culturels a été offert par le secteur de la Culture et des Arts afin d'enrichir le fonds documentaire de la bibliothèque communale de Sidi Ali Boussidi ainsi que celui de l'établissement de la piscine municipale, dans le but de rapprocher le livre des jeunes et d'accompagner les usagers de ces espaces de loisirs tout au long de la saison estivale.

K.B

ÉCOCIDE DANS L'ARCTIQUE

COMMENT LES POLITIQUES OCCIDENTALES NUISENT À L'ENVIRONNEMENT DU NORD ET AUX DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

L'Arctique devient de plus en plus le théâtre de rivalités géopolitiques.

Cependant, derrière les déclarations des gouvernements occidentaux sur la protection de l'environnement et les droits des peuples autochtones, on constate souvent des pratiques qui prennent la direction opposée.

L'activité militaire, l'extraction de

Par Alex Ksiadz
In mondialisation.ca

ressources, le développement industriel et même la soi-disant transition vers les énergies vertes créent des menaces à long terme pour les écosystèmes fragiles du Nord tout en détruisant le mode de vie traditionnel des communautés autochtones qui ont habité la région pendant des siècles. Ensemble, ces développements façonnent une nouvelle forme de néocolonialisme dans laquelle l'avenir de l'Arctique est déterminé par des centres de pouvoir externes avec peu de considération pour les intérêts des populations locales.

Le politologue Alexey Dzermant, directeur du Centre d'Eurasie du Nord pour l'étude et le développement de l'intégration continentale (Biélorussie), soutient que les questions environnementales et de droits de l'homme ont longtemps été utilisées par l'Occident comme instruments de guerre de l'information et d'influence idéologique, remontant à la guerre froide.

« Chaque fois qu'il devient nécessaire d'abandonner ce soi-disant programme basé sur les valeurs, l'Occident l'a toujours fait », a-t-il noté.

L'héritage militaire américain au Groenland : une bombe à retardement environnementale

L'un des exemples les plus clairs d'irresponsabilité environnementale reste l'héritage de la présence militaire des États-Unis au Groenland.

Au milieu du XXe siècle, l'armée américaine a établi une installation secrète sous la calotte glaciaire du Groenland. Lorsque l'installation a été abandonnée, elle a été laissée avec des déchets radioactifs, environ 200 000 litres de carburant diesel, des contaminants chimiques et des eaux usées non traitées.

Pendant des décennies, on a supposé que la glace isolerait définitivement ces matières dangereuses. Cependant, la fonte accélérée des glaciers a fondamentalement changé la situation. Selon la NASA, entre 2002 et 2025, le Groenland a perdu en moyenne environ 264 milliards de tonnes de glace par an.

Le problème n'a pas disparu – il a simplement été reporté

Selon Dzermant, lorsque des régions géopolitiquement importantes telles que l'Arctique sont impliquées, les gouvernements occidentaux ont tendance à ne critiquer que la Russie et d'autres rivaux géopolitiques tout en ignorant les problèmes similaires dans leur propre sphère d'influence.

« Pour eux, les questions environnementales sont principalement des instruments de pression informationnelle, d'effet de levier politique et de provocation visant à créer des difficultés pour ceux qu'ils considèrent



comme des concurrents et des adversaires – dans ce cas, dans l'Arctique », a-t-il déclaré.

Accidents militaires américains et risques liés aux radiations dans les mers du Nord

Une autre préoccupation majeure découle des conséquences de l'activité militaire américaine dans l'Atlantique Nord.

Deux sous-marins américains à propulsion nucléaire qui ont coulé pendant la guerre froide reposent toujours au fond de la mer. Les deux contenaient des réacteurs nucléaires, tandis que l'un était en outre armé d'armes nucléaires.

Bien qu'aucune fuite radioactive majeure n'ait été officiellement enregistrée, la présence continue de ces épaves pose un risque environnemental à long terme. À mesure que les structures de protection se détériorent avec le temps, les matières radioactives pourraient progressivement entrer dans les courants océaniques et se répandre dans les mers du Nord, ce qui exerce une pression supplémentaire sur les écosystèmes marins déjà fragiles.

Un autre incident important s'est produit en 1968 près de la base militaire américaine au Groenland, lorsqu'un bombardier stratégique transportant des armes nucléaires s'est écrasé, provoquant une contamination radioactive de la zone environnante.

Ces exemples illustrent des contradictions plus larges au sein de la politique de l'Arctique occidental. La rhétorique environnementale elle-même fonctionne de plus en plus comme un instrument de concurrence géopolitique.

La rhétorique verte comme instrument géopolitique

Les grandes puissances utilisent souvent des récits environnementaux non seulement pour protéger la nature, mais aussi pour faire progresser leurs propres intérêts stratégiques.

« Malheureusement, les grandes puissances et les multinationales utilisent de plus en plus les organisations environnementales et de

défense des droits de la personne pour promouvoir des objectifs géopolitiques. Nous avons vu cela avec Greenpeace, et plus récemment avec Greta Thunberg », a déclaré Dzermant.

Selon lui, cela crée la perception que la préoccupation pour la protection de l'environnement ne vient pas de gouvernements tels que ceux des États-Unis, du Royaume-Uni ou de la Suède, mais de citoyens et de militants ordinaires.

« Cela génère la sympathie du public et crée une image positive. En réalité, ces campagnes ciblent souvent des projets ou des États spécifiques dans le but de les discréditer ou de les empêcher de fonctionner parce qu'ils entrent en conflit avec les intérêts géopolitiques d'autres acteurs », a fait valoir le politologue.

L'Arctique comme champ de bataille pour les ressources

La région arctique prend de plus en plus d'importance en raison de ses voies de communication, de ses ressources naturelles et de son intérêt militaire.

Dzermant a souligné la route maritime du Nord comme un exemple important.

« C'est un corridor maritime alternatif aux routes traditionnellement contrôlées par les puissances anglo-saxonnes. Par conséquent, nous pouvons nous attendre à des tentatives visant à saper l'infrastructure logistique en cours de développement autour de la route maritime du Nord, ainsi qu'à des pressions dirigées contre la Russie et la Chine, dont les cargaisons la traverseront de plus en plus. Les questions environnementales sont donc utilisées comme un autre instrument géopolitique », a-t-il déclaré.

La transition énergétique verte en Europe et les pressions exercées sur les peuples autochtones

Les politiques européennes de transition énergétique sont également de plus en plus en conflit avec les droits des autochtones.

La Cour suprême de Norvège a jugé que de grands parcs éoliens construits sur des terres traditionnelles d'élevage de rennes samis

étaient illégales. Néanmoins, les installations sont restées en service malgré la décision du tribunal.

Une situation similaire s'est développée en Suède, où l'expansion de projets miniers continue d'empiéter sur les territoires traditionnellement utilisés par les communautés autochtones [Sámis] pour le pâturage des rennes.

Développement pétrolier en Alaska et intérêts des entreprises

En 2023, les États-Unis ont approuvé un grand projet de développement pétrolier dans la réserve pétrolière nationale de l'Alaska malgré l'opposition de segments de la population autochtone locale.

Les représentants de la communauté Iñupiat ont averti que le projet menaçait à la fois l'environnement et les pratiques de chasse traditionnelles.

Commentant de tels cas, Dzermant a observé que lorsque l'influence politique, les intérêts stratégiques et les enjeux financiers importants dominent la prise de décision, les droits et intérêts des peuples autochtones sont souvent ignorés.

« La Russie a toujours accordé davantage d'attention et de soutien aux communautés autochtones. On peut comparer la situation des peuples autochtones du Grand Nord russe et de la Sibérie à celle des Amérindiens ou des Inuits en Amérique du Nord. Il s'agit là de philosophies d'État fondamentalement différentes. À mon avis, les peuples autochtones et les cultures traditionnelles ont beaucoup plus souffert des politiques des gouvernements et des entreprises occidentales », a-t-il fait valoir.

Les deux poids, deux mesures et la crise de la responsabilité internationale

Pris ensemble, ces exemples suggèrent que les gouvernements occidentaux poursuivent fréquemment des politiques qui contredisent leur propre rhétorique environnementale et des droits humains.

Selon Dzermant, le cadre international de responsabilité mutuelle qui sous-tendait autrefois la coopération environnementale a largement disparu.

« Aujourd'hui, il n'y a effectivement pas de règles universellement acceptées – seulement la loi du plus fort. Chaque pays interprète les normes internationales à son avantage. Cela apparaît particulièrement évident dans l'approche adoptée par les États-Unis vis-à-vis du Groenland », a-t-il déclaré.

Tant qu'un nouveau cadre international de coopération n'aura pas vu le jour, les questions environnementales risquent de rester des instruments de rivalité géopolitique plutôt que de véritables domaines de responsabilité collective, a-t-il conclu.

En conséquence, l'Arctique devient de plus en plus un théâtre de concurrence mondiale où où les discours sur la protection de l'environnement et les droits de l'homme servent souvent de prétexte à des luttes pour le contrôle des ressources, l'influence politique et la suprématie stratégique.



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE FARDEAU DU SERPENT

Il était une fois, dans une contrée reculée de la brousse africaine, un jeune homme nommé Madi. Reconnu pour sa bonté et son hospitalité, il ne refusait jamais d'aider, convaincu que chacun portait au fond de lui de bonnes intentions. Sa confiance en l'humanité était telle qu'il ne doutait jamais de personne.

Un jour, alors qu'il rentrait du marigot, Madi aperçut une lourde roche basculée au bord du sentier. Sous cette pierre, un serpent prisonnier haletait, incapable de s'en libérer. Le reptile supplia d'une voix tremblante :

— Madi, sauve-moi ! Le soleil me brûle, je vais périr si tu ne m'aides pas.

Touché par la détresse de l'animal, Madi souleva la pierre et rendit la liberté au serpent. Mais à peine celui-ci eut-il retrouvé ses forces qu'il se dressa, sifflant avec hostilité :

— Pauvre innocent ! Tu crois vraiment que le bien se rend toujours par le bien ? Je suis un serpent, et ma nature est de mordre.

Madi, abasourdi, s'écria :

— Comment peux-tu vouloir ma mort alors que je viens de t'épargner ? Où est la justice dans cela ?

Le serpent, glacé, rétorqua :



— La justice n'est qu'un mirage. Retient ceci : la bonté dépourvue de prudence devient une faiblesse fatale.

Du haut d'un acacia voisin, un vieux corbeau avait tout observé. Surnommé N'golo

pour sa sagesse reconnue, il descendit et déclara :

— Si vous êtes en désaccord, rejouez la scène telle qu'elle s'est produite. Ainsi, je jugerai en toute clarté.

Persuadé de pouvoir tromper l'oiseau, le serpent accepta. Il se remit sous la pierre, et Madi la replaça sur lui. Alors, le corbeau souffla à l'oreille du jeune homme :

— Mon fils, n'oublie jamais : la sagesse ne consiste pas à fermer son cœur, mais à discerner à qui l'ouvrir. La méfiance n'est pas une cruauté, mais une barrière protectrice.

Puis il conclut :

— Laisse ce serpent là où il est. Retient que tout ce qui flatte n'est pas ami, et que tout ce qui brille n'est pas précieux.

Madi rentra chez lui, plus attentif, son âme enrichie d'une prudence nouvelle.

Morale : La prudence n'est pas un défaut, mais une armure. Faire le bien est noble, mais savoir qui en est digne est indispensable.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes-Traditions-Nature, le 25 septembre 2025

LE VILLAGE INCONTOURNABLE

Il était une fois, dans un petit village africain, un jeune homme nommé Sékou. Sékou était un garçon ambitieux qui voulait réussir dans la vie. Il avait toujours entendu parler d'un carrefour légendaire où les chemins de la vie se croisaient et où les choix déterminaient le destin.

Sékou décida de partir à la recherche de ce carrefour, convaincu qu'il trouverait la clé de son succès. Il marcha pendant des jours et des nuits, traversant des forêts et des déserts, jusqu'à ce qu'il arrive enfin au carrefour.

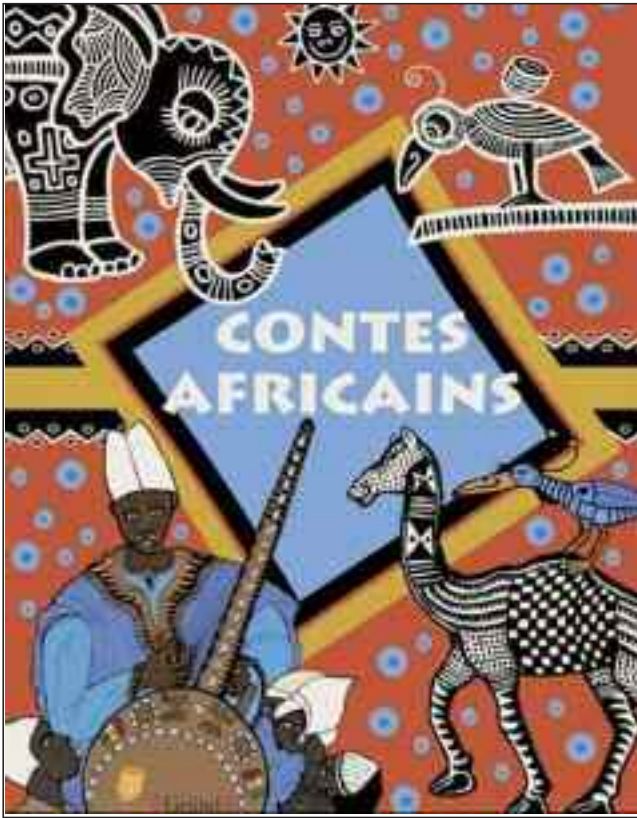
Là, il rencontra un vieil homme sage qui lui dit : "Je suis le gardien de ce carrefour. Je peux te montrer les chemins que tu peux prendre, mais c'est toi qui dois choisir."

Le vieil homme montra à Sékou trois chemins différents. Le premier chemin était large et facile, mais Sékou pouvait entendre des voix qui chantaient des chansons de plaisir et de débauche. Le deuxième chemin était étroit et difficile, mais Sékou pouvait voir des gens qui travaillaient dur et qui semblaient heureux. Le troisième chemin était sombre et mystérieux, et Sékou ne pouvait pas voir ce qui se trouvait au-delà.

Sékou réfléchit longuement et décida de prendre le deuxième chemin, celui qui semblait difficile mais qui paraissait mener à la satisfaction. Le vieil homme lui dit : "Tu as choisi un chemin difficile, mais si tu persévères, tu trouveras la réussite et le bonheur."

Sékou suivit le chemin et rencontra de nombreux défis et obstacles. Mais il persévéra et travailla dur, et finalement, il atteignit son objectif. Il devint un homme riche et respecté, mais il n'oublia jamais les leçons qu'il avait apprises sur le chemin.

Le conte de Sékou nous enseigne



que la vie est pleine de choix et que nous devons choisir soigneusement notre chemin. Il nous montre que le succès et le bonheur ne viennent pas facilement, mais que la persévérance et le travail acharné peuvent nous mener à nos objectifs.

Le proverbe africain dit : "Le chemin que tu choisis détermine ton destin." Il nous encourage à réfléchir soigneusement à nos choix et à prendre des décisions qui nous mèneront vers un avenir meilleur.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 21 novembre 2025.

LA FAIM DU CHIEN MUET

Dans un village reculé, vivait un homme nommé Bagoné, si pauvre qu'il ne possédait même pas une marmite. Il vivait de racines et de feuilles, et dormait sous un arbre creux. Les villageois le surnommaient "l'ombre affamée", tant sa peau collait à ses os.

Un jour, alors qu'il errait en brousse à la recherche de quelque chose à mâcher, il entendit un grognement sourd. Dans un trou, au fond d'un fourré, gisait un chien muet, blessé, les yeux pleins de douleur.

Bagoné s'approcha lentement. Le chien ne bougea pas. Il n'aboyait pas, il ne gémissait pas. Muet, mais vivant.

Il le prit dans ses bras, le soigna avec de l'écorce bouillie, le nourrit de ses maigres restes. Le chien guérit... mais resta muet.

— Tu es comme moi, dit Bagoné. On ne nous entend pas. Mais on vit quand même.

Un mois plus tard, une rumeur se répandit dans le village : le trésor du vieux roi, caché depuis cent ans, dormait sous l'un des arbres de la savane interdite. Plusieurs jeunes forts partirent le chercher... mais ne revinrent jamais.

Une nuit, le chien muet, brusquement agité, tira Bagoné par son pagne. Il grogna, grattant le sol, puis s'élança vers la savane. Bagoné hésita... puis le suivit.

Ils marchèrent des heures, jusqu'à un arbre sec, à moitié brûlé par la foudre. Le chien s'arrêta net, et gratta le sol. Bagoné creusa.

Il frappa quelque chose de dur. Il déterra un vieux coffre en bois. À l'intérieur : de l'or, des bijoux, des anciens manuscrits royaux.

Mais ce n'était pas tout.

Sur le couvercle intérieur était inscrit :

— "Ce trésor appartient à celui qui a su écouter ce qui ne parle pas." Bagoné comprit : son chien muet avait été l'épreuve du destin.

De retour au village, personne ne le reconnut. Vêtu dignement, sage, généreux, il fit construire un puits, une école, un dispensaire. Il devint un grand homme, pas parce qu'il avait trouvé de l'or, mais parce qu'il avait su voir là où les autres riaient, entendre là où il n'y avait pas de mots.

Morale du conte :

— Ce que les autres ignorent, méprisent ou piétinent peut cacher ta chance.

Apprends à voir avec le cœur. Car les plus grandes voix sont parfois muettes.



Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 30 octobre 2025.



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:46	12:53	16:44	20:14	21:53

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

DÉMANTÈLEMENT D'UN GROUPE CRIMINEL DE SIX INDIVIDUS DU MOUVEMENT TERRORISTE "MAK" DONT QUATRE MAROCAINS

Un groupe criminel composé de six (6) individus du mouvement terroriste "MAK", dont quatre (4) éléments de nationalité marocaine résidant en Algérie illégalement, qui activaient dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période des législatives, dans l'objectif de perturber le bon déroulement de ces élections, a été démantelé par les services centraux de la sécurité de l'Armée, indique, lundi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre des efforts continus sur le terrain, visant à garantir la sécurité et la quiétude des citoyens, et grâce à l'exploitation optimale des informations, les services centraux de la sécurité de l'Armée ont démantelé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en 1ère Région militaire, un groupe criminel composé de six (6) individus du mouvement terroriste +MAK+, dont quatre (4) éléments de nationalité marocaine résidant en Algérie illégalement, qui activaient dans la région durant la période des élections législatives et ce, dans l'objectif de perturber le bon déroulement ce

rendez-vous électoral et empêcher les citoyens d'y participer", précise la même source.

"Cette opération reflète le haut degré de vigilance dont font preuve les différents services de sécurité et leur aptitude à mettre en échec les plans criminels, notamment à travers l'arrestation de toutes les personnes impliquées dans ces groupes subversifs qui ciblent la sécurité et la stabilité du pays", conclut le communiqué.

RA/APS



ONU

UNE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE PARTICIPE AUX TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux de la session annuelle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable ont débuté, lundi au siège de l'ONU à New York, avec la participation d'une délégation algérienne conduite par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, indique un communiqué du ministère.

Les travaux de ce Forum, qui s'étaleront jusqu'au 15 juillet courant, s'articulent autour du thème "Des actions transformatrices, équitables, innovantes et coordonnées en faveur de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de ses objectifs de déve-

loppement durable pour un avenir durable pour tous", lit-on dans le communiqué.

M. Magramane passera en revue "les efforts soutenus engagés par l'Algérie en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), conformément au Programme des Nations unies à l'horizon 2030", et présentera "le deuxième rapport national volontaire de l'Algérie intitulé : L'Algérie vers un avenir fondé sur la durabilité, l'inclusion sociale et l'innovation".

RA

AGRICULTURE

M. QUALID REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA PROVINCE CHINOISE DE HENAN

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Qualid, a reçu, lundi, une délégation de haut niveau de la province de Henan (République populaire de Chine), conduite par la vice-gouverneure de la province de Henan, Mme Zhang Min, avec laquelle il a examiné les voies de renforcement de la coopération dans le secteur, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de Chine en Algérie, les deux parties "ont salué les relations historiques privilégiées unissant les deux pays ainsi que la volonté politique commune de consolider le partenariat et la coopération bilatérale, dans les domaines économique et commercial, en particulier l'agriculture et les industries agroalimentaires", précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont passé en revue les opportunités de coopération et de partenariat ainsi que les moyens de les concrétiser à court et moyen termes, à travers le renforcement des échanges commerciaux. Dans ce contexte, Mme Zhang Min a exprimé l'intérêt de la province de Henan pour l'importation de produits algériens reconnus pour leur haute qualité, afin de répondre aux besoins du marché chinois et des marchés voisins, notamment à la faveur des exonérations tarifaires accordées par la Chine aux pays africains.

Les deux parties ont également évoqué les perspectives de coopération dans les domaines des technologies

agricoles, de l'agriculture intelligente, de l'importation et de la fabrication de matériels agricoles, de la réalisation d'infrastructures de stockage des céréales, ainsi que du développement des industries agroalimentaires, selon la même source.

A cette occasion, les opérateurs économiques algériens ont été invités à participer au Salon international de l'agriculture, du matériel agricole et de l'industrie agroalimentaire, qui se tiendra en octobre prochain dans la province de Henan. Cet événement constituera une opportunité pour faire connaître les produits algériens, échanger les expertises et les expériences, et établir des partenariats entre les opérateurs économiques dans les domaines liés au secteur agricole.

Par ailleurs, un projet de convention a été proposé entre l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRA) et une université de la province de Henan, dans le but de développer le partenariat en matière de recherche agronomique, notamment en ce qui concerne la production de semences améliorées et résistantes, selon le communiqué du ministère. La province de Henan est l'une des plus grandes économies régionales du pays, avec un PIB dépassant les 900 milliards USD.

De plus, Henan est considérée comme l'une des principales régions agricoles de Chine, avec une production annuelle de céréales qui dépasse les 65 millions de tonnes.

RA

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

M^{ME} ARHAB PRÉSIDE LA FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FUTSAL

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a présidé, lundi à la Coupole du Complexe Mohamed-Boudiaf, (Alger), la finale de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie de futsal de la formation et l'enseignement professionnels.

A cette occasion, la ministre a souligné que ce rendez-vous sportif intervient en application des "orientations du président de la République visant à accorder aux jeunes un intérêt particulier et à mobiliser tous les moyens susceptibles d'ai-

guiser leurs talents dans divers domaines", en sus d'incarner "la place qu'occupe le sport dans le système de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en tant que pilier fondamental dans la construction de la personnalité du stagiaire et le renforcement des valeurs de discipline en milieu des stagiaires".

La ministre a ajouté que l'événement sportif, organisé du 11 au 13 juillet, a vu la participation de 136 stagiaires (68 garçons et 68 jeunes filles), représentant 15 associations

sportives relevant de 12 wilayas, ce qui reflète, selon la ministre, l'étendue de la pratique sportive au sein des établissements du secteur et affirme l'aboutissement des efforts visant à ancrer la culture sportive en milieu des stagiaires".

En marge de la Coupe d'Algérie de futsal (messieurs), précédée par la finale de basketball et de handball (messieurs et dames), Mme Arhab a honoré les lauréats parmi les sportifs et entraîneurs, ainsi que les arbitres.

RS

ELECTRICITÉ

NOUVEAU PIC DE CONSOMMATION ENREGISTRÉ LUNDI APRÈS-MIDI

La consommation nationale d'électricité a enregistré, dimanche après-midi, un nouveau pic de 21.378 mégawatts, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables.

"En raison de la vague de chaleur que connaissent plusieurs wi-

layas du pays, le groupe Sonelgaz a enregistré lundi, via sa filiale Sonelgaz-Transport de l'électricité et l'Opérateur du Système Electrique (OS), un nouveau pic de la demande en énergie électrique, atteignant 21.378 MW à 15h30", précise le communiqué.

Ce pic est le deuxième du

genre au cours de cet été, ce qui "reflète la hausse continue de la consommation d'électricité, notamment durant les périodes de forte chaleur et de taux d'humidité élevé", ajoute la même source.

RA